

Rapport financier 2014 consolidé

Exercice terminé le 31 décembre

Nom : Beloil

Code géographique : 57040

Type d'organisme municipal : Municipalité locale

*Affaires municipales
et Occupation
du territoire*

Québec 

Attestation du trésorier ou du secrétaire-trésorier sur le rapport financier consolidé

S3

Section I - États financiers consolidés

Table des matières	S4
États financiers consolidés audités	S5 - S25
Renseignements consolidés non audités	S26 - S28

Section II - Autres renseignements financiers

Table des matières	S30
Taux global de taxation réel audité	S31 - S34
Autres renseignements non audités	S35 - S57

**ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER
SUR LE RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ**

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), CATHY GOYETTE, atteste la véracité du rapport financier consolidé

de Beloil pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014.
(Nom de l'organisme)

Date 2015-05-25 Signature _____

TABLE DES MATIÈRES

	<u>PAGE</u>
Section I	
États financiers consolidés audités	
Rapport de l'auditeur indépendant	6
Rapport du vérificateur général	6.1
Renseignements complémentaires consolidés	
Informations sectorielles consolidées	
Résultats détaillés par organismes	7
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes	8
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales par organismes	9
Variation des actifs financiers nets (de la dette nette) par organismes	10
Situation financière par organismes	11
Flux de trésorerie par organismes	12
Charges par objets par organismes	13
État consolidé des résultats	14
État consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	15
État consolidé des gains et pertes de réévaluation	15
État consolidé de la situation financière	16
État consolidé des flux de trésorerie	17
Notes complémentaires aux états financiers consolidés	18
Autres renseignements complémentaires consolidés	
Excédent (déficit) accumulé	19
Avantages sociaux futurs	20
Endettement total net à long terme	21
Renseignements consolidés non audités	
Analyse des revenus consolidés	23
Analyse des charges consolidées	24
Section II	
Autres renseignements financiers - Table des matières	26

Section I - États financiers consolidés

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil municipale de
Ville de Beloeil

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la Ville de Beloeil, de l'organisme qui est sous son contrôle et des partenariats auxquels elle participe, qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2014 et l'état consolidé des résultats, l'état consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Beloeil, de l'organisme qui est sous son contrôle et des partenariats auxquels elle participe au 31 décembre 2014 ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de leurs actifs financiers nets (de leur dette nette) et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Observations

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur le fait que la Ville de Beloeil inclut dans ses états financiers consolidés certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

secteur public. Ces informations, établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire et présentées aux pages 8, 9, 19-1, 19-2 et 21, portent sur l'établissement de l'excédent (du déficit) de l'exercice et sur la ventilation de l'excédent (du déficit) accumulé à des fins fiscales ainsi que sur l'endettement total net à long terme.

1

1 CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique no A106981

Granby

DATE 2015-05-25

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

DATE _____

**INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

		<u>Réalisations 2013</u>	<u>Budget 2014</u>	<u>Réalisations 2014</u>			
		<u>Administration municipale</u>	<u>Administration municipale</u>	<u>Administration municipale</u>	<u>Ventilation de l'amortissement</u>	<u>Organismes contrôlés</u>	<u>Total consolidé¹</u>
Revenus							
Fonctionnement							
Taxes	1	29 766 311	31 134 000	31 797 168			31 797 168
Compensations tenant lieu de taxes	2	745 424	713 000	729 275			729 275
Quotes-parts	3					7 118 586	235 024
Transferts	4	2 259 476	633 000	597 989		745 515	1 343 504
Services rendus	5	1 820 452	1 631 100	1 992 604		1 826 006	3 774 877
Imposition de droits	6	1 692 241	1 637 100	1 545 377			1 545 377
Amendes et pénalités	7	792 395	780 800	843 434		545 249	1 388 683
Intérêts	8	153 715	142 200	215 899		36 718	252 617
Autres revenus	9	154 870		180 707		17 397	198 104
	10	37 384 884	36 671 200	37 902 453		10 289 471	41 264 629
Investissement							
Taxes	11						
Quotes-parts	12						
Transferts	13	(586 182)	4 373 700	50 151			50 151
Autres revenus							
Contributions des promoteurs	14	796 871	1 774 700	348 909			348 909
Autres	15	196 347	78 200	238 200			238 200
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales	16						
	17	407 036	6 226 600	637 260			637 260
	18	37 791 920	42 897 800	38 539 713		10 289 471	41 901 889
Charges							
Administration générale	19	5 043 624	5 062 125	4 708 493	125 355	666 382	4 833 848
Sécurité publique	20	5 718 908	5 783 288	6 158 937	241 841	3 631 439	6 847 922
Transport	21	5 244 957	5 515 022	5 036 528	1 948 340	3 765 124	9 651 596
Hygiène du milieu	22	5 334 580	5 911 893	5 721 311	1 635 000	2 366 239	7 744 328
Santé et bien-être	23	1 478	2 006	1 705			1 705
Aménagement, urbanisme et développement	24	874 329	989 118	1 009 002	151 831	54	1 160 887
Loisirs et culture	25	4 838 785	5 666 848	5 461 431	1 173 632		6 635 063
Réseau d'électricité	26						
Frais de financement	27	1 771 678	1 926 000	1 932 393		196 445	2 128 838
Amortissement des immobilisations	28	4 961 218	4 961 219	5 275 999	(5 275 999)		
	29	33 789 557	35 817 519	35 305 799		10 625 683	39 004 187
Excédent (déficit) de l'exercice	30	4 002 363	7 080 281	3 233 914		(336 212)	2 897 702

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

	Réalizations 2013		Budget 2014		Réalizations 2014	
		Administration municipale		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés
Excédent (déficit) de l'exercice	1	4 002 363	7 080 281	3 233 914	(336 212)	2 897 702
Moins: revenus d'investissement	2	(407 036)	(6 226 600)	(637 260)	()	(637 260)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	3	3 595 327	853 681	2 596 654	(336 212)	2 260 442
CONCILIATION À DES FINS FISCALES						
<i>Ajouter (déduire)</i>						
Immobilisations						
Amortissement	4	4 961 218	4 961 219	5 275 999	1 043 898	6 315 763
Produit de cession	5	22 550			2 011	2 011
(Gain) perte sur cession	6	(22 550)			(2 011)	(2 011)
Réduction de valeur / Reclassement	7					
	8	4 961 218	4 961 219	5 275 999	1 043 898	6 315 763
Propriétés destinées à la revente						
Coût des propriétés vendues	9					
Réduction de valeur / Reclassement	10					
	11					
Prêts, placements à long terme à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales						
Remboursement ou produit de cession	12					
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13					
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14					
	15					
Financement						
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16			134 800		134 800
Remboursement de la dette à long terme	17	(6 318 380)	(5 068 800)	(5 339 239)	(271 209)	(5 606 314)
	18	(6 318 380)	(5 068 800)	(5 204 439)	(271 209)	(5 471 514)
Affectations						
Activités d'investissement	19	(2 267 991)	()	(258 816)	(137 897)	(396 713)
Excédent (déficit) accumulé						
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20				84 772	84 772
Excédent de fonctionnement affecté	21	658 290		21 210		21 210
Réserves financières et fonds réservés	22	(60 971)	(746 100)	(520 800)	(67 711)	(588 511)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23	1 739 926		(186 442)	(4 347)	(190 789)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24					
	25	69 254	(746 100)	(944 848)	(125 183)	(1 070 031)
	26	(1 287 908)	(853 681)	(873 288)	647 506	(225 782)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	27	2 307 419		1 723 366	311 294	2 034 660

¹ Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

	Réalizations 2013		Budget 2014		Réalizations 2014		Total consolidé ¹
		Administration municipale		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés	
Revenus d'investissement	1	407 036	6 226 600	637 260			637 260
CONCILIATION À DES FINS FISCALES							
<i>Ajouter (déduire)</i>							
Immobilisations							
Acquisition							
Administration générale	2	(221 576)	(121 300)	(170 620)	(506)	(171 126)	
Sécurité publique	3	(36 013)	(3 740)	(156 391)	(66 032)	(222 423)	
Transport	4	(3 460 815)	(4 290 243)	(2 579 352)	(130 697)	(2 710 049)	
Hygiène du milieu	5	(5 951 071)	(9 479 197)	(4 211 598)	(331 728)	(4 543 326)	
Santé et bien-être	6	()	()	()	()	()	
Aménagement, urbanisme et développement	7	(82 122)	(14 950)	(34 778)	()	(34 778)	
Loisirs et culture	8	(1 821 054)	(3 122 870)	(2 098 070)	()	(2 098 070)	
Réseau d'électricité	9	()	()	()	()	()	
	10	(11 572 651)	(17 032 300)	(9 250 809)	(528 963)	(9 779 772)	
Propriétés destinées à la revente							
Acquisition	11	()	()	()	()	()	
Prêts, placements à long terme à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales							
Émission ou acquisition	12	()	()	()	()	()	
Financement							
Financement à long terme des activités d'investissement	13	5 054 488	9 044 000	10 648 101	173 759	10 821 860	
Affectations							
Activités de fonctionnement	14	2 267 991		258 816	137 897	396 713	
Excédent accumulé							
Excédent de fonctionnement non affecté	15	100 000					
Excédent de fonctionnement affecté	16	1 786 500	1 086 500	2 367 950		2 367 950	
Réserves financières et fonds réservés	17	973 339	675 200	1 201 320	77 938	1 279 258	
	18	5 127 830	1 761 700	3 828 086	215 835	4 043 921	
	19	(1 390 333)	(6 226 600)	5 225 378	(139 369)	5 086 009	
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	20	(983 297)		5 862 638	(139 369)	5 723 269	

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE) PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

		Réalizations 2013		Budget 2014		Réalizations 2014		Total consolidé ¹	
		Administration municipale		Administration municipale		Administration municipale	Organismes contrôlés		
Excédent (déficit) de l'exercice	1	4 002 363		7 080 281		3 233 914	(336 212)	2 897 702	
Variation des immobilisations									
Acquisition	2 (11 572 651)	(17 032 300)	(9 250 809)	(528 963)	9 779 772)
Produit de cession	3	22 550					2 011	2 011	
Amortissement	4	4 961 218		4 961 219		5 275 999	1 043 898	6 315 763	
(Gain) perte sur cession	5	(22 550)					(2 011)	(2 011)	
Réduction de valeur / Reclassement	6								
	7	(6 611 433)		(12 071 081)		(3 974 810)	514 935	(3 464 009)	
Variation des propriétés destinées à la revente	8								
Variation des stocks de fournitures	9	8 573				18 108	(2 578)	15 530	
Variation des autres actifs non financiers	10	743 253				(184 822)	(12 365)	(197 187)	
	11	751 826				(166 714)	(14 943)	(181 657)	
	12	(1 857 244)		(4 990 800)		(907 610)	163 780	(747 964)	
Gains (pertes) de réévaluation nets	13								
Variation des actifs financiers nets ou de la dette nette	14	(1 857 244)		(4 990 800)		(907 610)	163 780	(747 964)	
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice	15	(44 243 791)				(46 101 035)	(1 789 488)	(47 886 389)	
Redressement aux exercices antérieurs (note 20) / Reclassement de propriétés destinées à la revente	16								
Actifs financiers nets redressés (dette nette redressée) au début de l'exercice	17	(44 243 791)				(46 101 035)	(1 789 488)	(47 886 389)	
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	18	(46 101 035)				(47 008 645)	(1 625 708)	(48 634 353)	

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

**INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
SITUATION FINANCIÈRE PAR ORGANISMES
AU 31 DÉCEMBRE 2014**

		<u>2013</u>		<u>2014</u>	
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés	Total consolidé¹
ACTIFS FINANCIERS					
Encaisse	1	4 167 469	4 310 309	2 306 073	6 616 382
Placements temporaires	2			138 687	138 687
Débiteurs (note 5)	3	6 045 739	5 006 026	963 126	5 935 315
Prêts (note 6)	4	59 958	59 958		59 958
Placements à long terme (note 7)	5				
Participations dans des entreprises municipales	6				
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	7				
Autres actifs financiers (note 9)	8				
	9	10 273 166	9 376 293	3 407 886	12 750 342
PASSIFS					
Découvert bancaire	10				
Emprunts temporaires (note 10)	11	4 929 500		117 305	117 305
Créditeurs et charges à payer (note 11)	12	6 453 354	5 893 517	1 060 203	6 919 883
Revenus reportés (note 12)	13	59 752	22 295	6 949	29 244
Dette à long terme (note 13)	14	44 602 085	49 916 126	3 603 412	53 519 538
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	15	329 510	553 000	245 725	798 725
	16	56 374 201	56 384 938	5 033 594	61 384 695
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE) (note 14)	17	(46 101 035)	(47 008 645)	(1 625 708)	(48 634 353)
ACTIFS NON FINANCIERS					
Immobilisations (note 15)	18	117 167 690	121 142 500	19 312 136	140 454 636
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19				
Stocks de fournitures	20	259 619	241 511	11 159	252 670
Autres actifs non financiers (note 17)	21	120 269	305 091	65 963	371 054
	22	117 547 578	121 689 102	19 389 258	141 078 360
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	23	4 190 800	3 774 367	1 518 875	5 293 242
Excédent de fonctionnement affecté, réserves financières et fonds réservés	24	3 353 616	2 508 753	744 839	3 253 592
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	25	(1 739 926)	(1 680 404)	(70 209)	(1 750 613)
Financement des investissements en cours	26	(7 300 013)	(1 522 393)	(138 680)	(1 661 073)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	27	72 942 066	71 600 134	15 708 725	87 308 859
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	28				
	29	71 446 543	74 680 457	17 763 550	92 444 007

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

**INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
FLUX DE TRÉSORERIE PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

	Réalizations 2013		Réalizations 2014		
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés	Total consolidé ¹
Activités de fonctionnement					
Excédent (déficit) de l'exercice	1	4 002 363	3 233 914	(336 212)	2 897 702
Éléments sans effet sur la trésorerie					
Amortissement	2	4 961 218	5 275 999	1 043 898	6 315 763
Autres					
- Perte (gain) sur cession	3	(22 550)		(2 011)	(2 011)
-	4				
	5	8 941 031	8 509 913	705 675	9 211 454
Variation nette des éléments hors caisse					
Débiteurs	6	954 020	1 039 713	19 081	1 079 145
Autres actifs financiers	7				
Créditeurs et charges à payer	8	(1 331 416)	(559 837)	13 146	(567 042)
Revenus reportés	9	(10 153)	(37 457)	1 149	(36 308)
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	10	154 516	223 490	(46 298)	177 192
Propriétés destinées à la revente	11				
Stocks de fournitures	12	8 573	18 108	(2 578)	15 530
Autres actifs non financiers	13	743 253	(184 822)	(12 365)	(197 187)
	14	9 459 824	9 009 108	677 810	9 682 784
Activités d'investissement en immobilisations					
Acquisition	15 (11 572 651) (9 250 809) (528 963) (9 779 772)
Produit de cession	16	22 550		2 011	2 011
	17	(11 550 101)	(9 250 809)	(526 952)	(9 777 761)
Activités de placement					
Prêts, placements à long terme à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales					
Émission ou acquisition	18 () () () ()
Remboursement ou cession	19				
Variation nette des placements temporaires	20				
Variation nette des autres placements à long terme	21				
	22				
Activités de financement					
Émission de dettes à long terme	23	5 535 400	10 782 900	173 758	10 956 658
Remboursement de la dette à long terme	24 (6 327 199) (5 373 378) (271 209) (5 640 453)
Variation nette des emprunts temporaires	25	3 792 500	(4 929 500)	40 045	(4 889 455)
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	26	34 310	(95 481)		(95 481)
Autres					
-	27				
-	28				
	29	3 035 011	384 541	(57 406)	331 269
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	30	944 734	142 840	93 452	236 292
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice	31	3 222 735	4 167 469	2 351 308	6 518 777
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 23)	32	4 167 469	4 310 309	2 444 760	6 755 069

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

**INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
CHARGES PAR OBJETS PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

		<u>Réalisations 2013</u>	<u>Budget 2014</u>	<u>Réalisations 2014</u>		
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés	Total consolidé ¹
Rémunération	1	7 828 995	8 754 400	8 722 717	3 002 151	11 724 868
Charges sociales	2	2 019 162	2 539 600	2 379 788	704 187	3 083 975
Biens et services	3	9 126 389	8 874 200	8 722 920	5 656 205	14 339 526
Frais de financement						
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge						
De l'organisme municipal	4	1 236 117	1 227 500	1 131 581	133 121	1 264 702
D'autres organismes municipaux	5	52 753		96 983		96 983
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	6	5 930	80 000	33 078		33 078
D'autres tiers	7	221 967	263 100	260 562		260 562
Autres frais de financement	8	254 911	355 400	410 189	63 324	473 513
Contributions à des organismes						
Organismes municipaux						
Quotes-parts	9	7 390 512	8 178 200	7 860 224		976 662
Autres	10	42 446		56 425		56 425
Autres organismes	11	475 596	576 400	515 966	22 797	538 763
Amortissement des immobilisations	12	4 961 218	4 961 219	5 275 999	1 043 898	6 315 763
Autres						
- Autres	13	173 561	7 500	(160 633)		(160 633)
-	14					
-	15					
	16	33 789 557	35 817 519	35 305 799	10 625 683	39 004 187

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

		Budget 2014	Réalizations	
			2014	2013
Revenus				
Taxes	1	31 134 000	31 797 168	29 766 311
Compensations tenant lieu de taxes	2	713 000	729 275	745 424
Quotes-parts	3	556 436	235 024	343 473
Transferts	4	5 912 893	1 393 655	2 408 288
Services rendus	5	3 374 131	3 774 877	4 386 049
Imposition de droits	6	1 637 100	1 545 377	1 692 241
Amendes et pénalités	7	1 373 106	1 388 683	1 362 769
Intérêts	8	153 623	252 617	195 917
Autres revenus	9	1 853 987	785 213	1 156 703
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales	10			
	11	46 708 276	41 901 889	42 057 175
Charges				
Administration générale	12	5 183 348	4 833 848	5 164 845
Sécurité publique	13	6 664 963	6 847 922	6 681 924
Transport	14	10 656 144	9 651 596	11 220 593
Hygiène du milieu	15	7 477 819	7 744 328	7 560 252
Santé et bien-être	16	2 006	1 705	1 478
Aménagement, urbanisme et développement	17	1 148 544	1 160 887	1 037 733
Loisirs et culture	18	6 313 814	6 635 063	5 481 772
Réseau d'électricité	19			
Frais de financement	20	2 164 023	2 128 838	1 997 141
	21	39 610 661	39 004 187	39 145 738
Excédent (déficit) de l'exercice	22	7 097 615	2 897 702	2 911 437
Excédent (déficit) accumulé au début de l'exercice	23		89 546 305	86 634 868
Redressement aux exercices antérieurs (note 20)	24			
Excédent (déficit) accumulé redressé au début de l'exercice	25		89 546 305	86 634 868
Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice	26		92 444 007	89 546 305

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S8.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

		Budget 2014	Réalizations	
			2014	2013
Excédent (déficit) de l'exercice	1	7 097 615	2 897 702	2 911 437
Variation des immobilisations				
Acquisition	2 (17 178 824) (9 779 772) (11 785 974)
Produit de cession	3		2 011	30 134
Amortissement	4	5 296 759	6 315 763	6 154 281
(Gain) perte sur cession	5		(2 011)	(21 456)
Réduction de valeur / Reclassement	6			
	7	(11 882 065)	(3 464 009)	(5 623 015)
Variation des propriétés destinées à la revente	8			
Variation des stocks de fournitures	9		15 530	9 168
Variation des autres actifs non financiers	10		(197 187)	750 118
	11		(181 657)	759 286
	12	(4 784 450)	(747 964)	(1 952 292)
Gains (pertes) de réévaluation nets	13			
Variation des actifs financiers nets ou de la dette nette	14	(4 784 450)	(747 964)	(1 952 292)
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice	15		(47 886 389)	(45 934 097)
Redressement aux exercices antérieurs (note 20) / Reclassement de propriétés destinées à la revente	16			
Actifs financiers nets redressés (dette nette redressée) au début de l'exercice	17		(47 886 389)	(45 934 097)
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	18		(48 634 353)	(47 886 389)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2014**

	2014	2013
ACTIFS FINANCIERS		
Encaisse	1 6 616 382	6 210 392
Placements temporaires	2 138 687	308 385
Débiteurs (note 5)	3 5 935 315	7 014 460
Prêts (note 6)	4 59 958	59 958
Placements à long terme (note 7)	5	
Participations dans des entreprises municipales	6	
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	7	
Autres actifs financiers (note 9)	8	
	9 12 750 342	13 593 195
PASSIFS		
Découvert bancaire	10	
Emprunts temporaires (note 10)	11 117 305	5 006 760
Créditeurs et charges à payer (note 11)	12 6 919 883	7 486 925
Revenus reportés (note 12)	13 29 244	65 552
Dette à long terme (note 13)	14 53 519 538	48 298 814
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	15 798 725	621 533
	16 61 384 695	61 479 584
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE) (note 14)	17 (48 634 353)	(47 886 389)
ACTIFS NON FINANCIERS		
Immobilisations (note 15)	18 140 454 636	136 990 627
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	
Stocks de fournitures	20 252 670	268 200
Autres actifs non financiers (note 17)	21 371 054	173 867
	22 141 078 360	137 432 694
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	23 92 444 007	89 546 305

Obligations contractuelles (note 18)

Éventualités (note 19)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

		2014	2013
Activités de fonctionnement			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	2 897 702	2 911 437
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement	2	6 315 763	6 154 281
Autres			
- Gain sur cession	3	(2 011)	(21 456)
-	4		
	5	9 211 454	9 044 262
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	6	1 079 145	1 224 044
Autres actifs financiers	7		
Créditeurs et charges à payer	8	(567 042)	(1 485 048)
Revenus reportés	9	(36 308)	(9 043)
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	10	177 192	119 304
Propriétés destinées à la revente	11		
Stocks de fournitures	12	15 530	9 168
Autres actifs non financiers	13	(197 187)	750 118
	14	9 682 784	9 652 805
Activités d'investissement en immobilisations			
Acquisition	15	(9 779 772)	(11 785 974)
Produit de cession	16	2 011	30 134
	17	(9 777 761)	(11 755 840)
Activités de placement			
Prêts, placements à long terme à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales			
Émission ou acquisition	18	()	()
Remboursement ou cession	19		
Variation nette des placements temporaires	20		
Variation nette des autres placements à long terme	21		
	22		
Activités de financement			
Émission de dettes à long terme	23	10 956 658	5 586 707
Remboursement de la dette à long terme	24	(5 640 453)	(6 609 305)
Variation nette des emprunts temporaires	25	(4 889 455)	3 841 445
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	26	(95 481)	34 310
Autres			
-	27		
-	28		
	29	331 269	2 853 157
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	30	236 292	750 122
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice	31	6 518 777	5 768 655
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 23)	32	6 755 069	6 518 777

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

1. Statut de l'organisme municipal

La Ville de Beloeil est constituée en vertu de la Loi sur les cités et villes.

2. Principales méthodes comptables

Base de présentation

La direction est responsable de la préparation des états financiers consolidés (ci-après les « états financiers ») de la Ville, lesquels sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public (ci-après les « normes comptables »).

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au *Manuel de la présentation de l'information financière municipale* publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire. Celles-ci comprennent l'excédent (le déficit) de l'exercice à des fins fiscales présenté aux pages 8 et 9, la ventilation de l'excédent (du déficit) accumulé à des fins fiscales présentée aux pages 19-1 et 19-2, et l'endettement total net à long terme présenté à la page 21.

A) Périmètre comptable et partenariat

Les états financiers présentent les actifs, les passifs, les revenus et les charges de la Ville. Ils incluent aussi les actifs, les passifs, les revenus et les charges consolidés ligne par ligne de l'organisme contrôlé faisant partie du périmètre comptable, ainsi que la quote-part revenant à la Ville des actifs, des passifs, des revenus et des charges consolidés proportionnellement ligne par ligne des partenariats auxquels elle participe. Le périmètre comptable de la Ville comprend les organismes périmunicipaux et partenariats suivants dans les proportions indiquées :

	<u>% détenu</u>
Corporation de développement économique régional de Beloeil	100,00 %
Conseil intermunicipal de transport de la Vallée du Richelieu	21,43 %
Régie intermunicipale du transport adapté de la Vallée du Richelieu	32,84 %
Régie intermunicipale d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu	40,45 %
Régie intermunicipale de l'eau de la Vallée du Richelieu	26,11 %
Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent	10,87 %

B) Comptabilité d'exercice

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers conformément aux normes comptables, la direction de la Ville doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la Ville pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Constatation des revenus

Les taxes se rapportant à l'année visée sont constatées lorsqu'elles sont autorisées et que le fait imposable se produit, soit lors du dépôt des rôles de perception initial et spéciaux à la date de l'avis public annonçant le dépôt de ces rôles.

Les compensations tenant lieu de taxes sont comptabilisées lorsqu'elles font l'objet d'une demande de paiement.

Les taxes et les compensations tenant lieu de taxes afférentes aux modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisées lors de l'émission des certificats d'évaluateur.

Les quotes-parts sont constatées lorsqu'elles sont déterminées et adoptées par résolution.

Les revenus des services rendus sont constatés lorsque le service est fourni et qu'il donne lieu à une créance.

Les droits de mutation immobilière sont constatés à la date de l'inscription du transfert par l'officier de la publicité des droits.

Les amendes et pénalités se rapportant à l'année visée sont constatées lors de l'émission des contraventions.

Les intérêts sur les placements sont constatés en fonction du temps écoulé.

Les dons sont constatés à leur juste valeur marchande dans l'exercice où ils sont attribués par un acte juridique à la date officielle inscrite au document légal.

C) Actifs financiers

Les actifs financiers sont comptabilisés au coût.

Placements

Les placements temporaires sont constitués de dépôts à terme.

Prêts

Lors de l'évaluation initiale, les prêts sont évalués au coût (lequel correspond généralement au montant de trésorerie transféré), à l'exception des prêts assortis de conditions avantageuses importantes. Lorsque les conditions du prêt sont avantageuses à un point tel que, en substance, une partie ou la totalité de l'opération s'apparente davantage à une subvention qu'à un prêt, l'élément subvention de l'opération est constaté à titre de charges à l'état consolidé des résultats au moment de l'attribution du prêt.

Des provisions pour moins-value sont constituées pour désigner les prêts au plus faible du coût et de la valeur nette de recouvrement et traduisent, en conséquence, le degré de recouvrabilité et le risque de perte. L'évaluation peut être effectuée prêt par prêt ou pour une catégorie donnée de prêts. Les provisions pour moins-value sont déterminées à l'aide des meilleures estimations possibles, compte tenu des faits passés, des conditions actuelles et de toutes les circonstances connues à la date de préparation des états financiers. Lorsqu'un prêt a été provisionné pour moins-value, en totalité ou en partie,

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

et que le recouvrement du prêt est considéré par la suite comme probable, la provision pour moins-value constituée à l'égard du prêt peut être réduite.

D) Actifs non financiers

Les actifs non financiers sont, de par leur nature, employés normalement pour fournir des services futurs.

Les éléments incorporels ne sont pas constatés comme actifs dans les états financiers.

Stocks

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré.

Immobilisations

Amortissement

Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode d'amortissement linéaire aux taux annuels suivants :

Infrastructures	2,50 % à 6,67 %
Bâtiments	2,50 %
Bâtiments - Améliorations locatives	6,67 %
Véhicules	5,00 % à 10,00 %
Ameublement et équipement de bureau	10,00 % à 20,00 %
Machinerie, outillage et équipement divers	5,00 %

Réduction de valeur

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation ne contribue plus à la capacité de la Ville de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à une immobilisation est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation est réduit pour refléter la baisse de valeur. Toute moins-value sur les immobilisations est passée en charges à l'état consolidé des résultats et aucune reprise de moins-value ne peut être constatée ultérieurement.

E) Revenus de transfert

Les revenus de transfert sont constatés aux états financiers à titre de revenus dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu aux transferts, pour autant qu'ils aient été autorisés, que les critères d'admissibilité soient satisfaits et qu'une estimation raisonnable des montants soit possible, sauf lorsque les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Dans un tel cas, le transfert est constaté à titre de passif au poste de Revenus reportés.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014****F) Avantages sociaux futurs****Régimes de retraite à cotisations déterminées**

La charge correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Un passif est constaté dans les créditeurs et charges à payer pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

Le régime de retraite des élus municipaux auquel participe la Ville est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Le Régime enregistré d'épargne-retraite (REER) offert par la Ville est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Avantages sociaux futurs à prestations déterminées

La charge de fonctionnement est établie selon la comptabilité d'exercice intégrale de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants, selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services. Dans l'application de cette méthode, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (2014, chapitre 15) sanctionnée le 5 décembre 2014 ("la Loi"). Se rajoutent, à titre de frais de financement, les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées moins le rendement espéré des actifs du régime.

Un actif ou un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté à l'état consolidé de la situation financière pour refléter l'écart à la fin de l'exercice entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs du régime, net des gains et pertes actuariels non amortis et net d'une provision pour moins-value dans le cas d'un actif s'il y a lieu. Dans l'établissement de cette provision, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi précitée.

Les obligations au titre des prestations constituées sont calculées de façon actuarielle selon la méthode suivante : répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs, à partir du taux d'actualisation fixé et des hypothèses les plus probables en matière d'évolution des salaires, de roulement du personnel, d'âge de départ à la retraite des participants, d'évolution des coûts futurs et d'autres facteurs actuariels. Des obligations implicites peuvent devoir être reconnues, notamment en vertu de la Loi précitée. Les effets de cette Loi sur les soldes d'ouverture et les résultats de l'exercice 2014 sont décrits dans les renseignements complémentaires sur les avantages sociaux futurs à la page S24-1 des états financiers.

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont évalués en date du 31 décembre 2014 selon la méthode suivante : valeur marchande.

Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants. L'amortissement débute dans l'exercice subséquent à celui de la constatation du gain ou de la perte.

Le coût des services passés découlant d'une modification de régime est passé immédiatement comme charge de fonctionnement. En contrepartie, des gains ou pertes actuariels non amortis peuvent devoir être constatés, l'excédent pouvant faire l'objet d'un montant aux

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

dépenses constatées à taxer ou à pourvoir aux fins de taxation.

Le déficit initial au titre des avantages sociaux futurs constatés en date du 1er janvier 2007 correspond à la somme des déficits initiaux moins les surplus en prenant en considération tous les régimes, capitalisés et non capitalisés. La constatation s'est faite par redressement du surplus (déficit) accumulé non affecté des exercices antérieurs. Ce redressement a fait l'objet en 2007 d'une dépense à constater ou à pourvoir aux fins de taxation.

L'excédent de la charge de l'exercice sur le décaissement requis dans le cas des régimes non capitalisés peut faire l'objet en contrepartie d'un montant aux dépenses constatées à taxer ou à pourvoir aux fins de taxation.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

G) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir

Les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir représentent le montant des charges, à l'exception de l'amortissement, de l'exercice courant et des exercices antérieurs dont la comptabilisation est exigée en vertu des normes comptables et à l'égard desquelles la Ville a choisi de reporter l'imposition en tout ou en partie de la taxation aux exercices futurs.

S'il y a lieu, le montant présenté est le montant net des charges dont la comptabilisation est reportée en vertu des normes comptables et à l'égard desquelles la Ville a choisi de devancer l'imposition en tout ou en partie de la taxation.

Ce montant est créé aux fins suivantes et est amorti selon les durées indiquées ci-dessous par affectation aux renseignements complémentaires consolidés de l'excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales :

Avantages sociaux futurs:

- Passif constaté initialement au 1er janvier 2007:
 - Régimes capitalisés : sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants;
 - Coûts liés aux services passés découlant de modifications aux régimes de retraite à prestations déterminées : sur la DMERCA des salariés participants touchés;
 - Montant négatif créé en 2010 pour contrer l'effet sur la charge des cotisations versées par un autre employeur : sur la DMERCA des salariés participants au 31 décembre 2010.

Appariement fiscal des revenus de transfert:

- Démarcation des intérêts et du capital : exercice subséquent.

Financement à long terme des activités de fonctionnement:

- Frais d'émission de la dette à long terme : sur une durée de 5 à 10 ans.

H) Instruments financiers

S.O.

I) Autres éléments

Frais reportés liés à la dette à long terme

Les frais d'émission de la dette sont présentés en réduction de la dette à long terme et sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée des emprunts correspondants.

3. Modification de méthodes comptables

Modifications comptables futures

Le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) a publié le chapitre SP 3260 intitulé « Passif au titre des sites contaminés ». Ce chapitre établit des normes sur la façon de comptabiliser et de présenter un passif au titre de l'assainissement de sites contaminés. Ce chapitre s'appliquera aux exercices ouverts à compter du 1er avril 2014. La Ville évalue présentement l'incidence de ces modifications sur ses états financiers.

Le CCSP a publié le chapitre SP 3450 intitulé « Instruments financiers ». Ce chapitre établit des normes sur la façon de comptabiliser et de présenter tous les types d'instruments financiers, y compris les dérivés. Ce chapitre s'appliquera aux exercices ouverts à compter du 1er avril 2016. La Ville évalue présentement l'incidence de ces modifications sur ses états financiers.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

		2014	2013
4. Encaisse et placements affectés			
Montants affectés compris dans les actifs financiers suivants :			
Encaisse	1	686 680	820 628
Placements temporaires	2		
Placements à long terme	3		
Note			
5. Débiteurs			
Taxes municipales	4	1 734 670	1 420 144
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	5		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	6	2 129 736	3 826 162
Gouvernement du Canada et ses entreprises	7	371 888	307 914
Organismes municipaux	8	855 188	695 130
Autres			
- Divers et avances au personnel	9	453 075	545 131
- Divers	10	390 758	219 979
	11	5 935 315	7 014 460
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	12	630 459	664 598
Organismes municipaux	13		
Autres tiers	14		
	15	630 459	664 598
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	16	285 931	187 356
Note			
6. Prêts			
Prêts à un office d'habitation	17	59 958	59 958
Prêts à un fonds d'investissement	18		
Autres			
-	19		
-	20		
	21	59 958	59 958
Note			
7. Placements à long terme			
Placements à titre d'investissement	22		
Autres placements	23		
	24		
Note			

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

		2014	2013
8. Avantages sociaux futurs			
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs			
Actif (passif) des régimes à prestations déterminées capitalisés	25	(798 725)	(621 533)
Passif des régimes à prestations déterminées non capitalisés	26	()	()
	27	<u>(798 725)</u>	<u>(621 533)</u>
Charge de l'exercice			
Régimes à prestations déterminées capitalisés	28	1 536 827	1 534 338
Régimes à prestations déterminées non capitalisés	29		
Régimes à cotisations déterminées	30		
Autres régimes (REER et autres)	31	58 099	48 881
Régimes de retraite des élus municipaux	32	47 141	36 194
	33	<u>1 642 067</u>	<u>1 619 413</u>

Se référer à la section "Autres renseignements complémentaires" pour plus de détails.

9. Autres actifs financiers			
Propriétés destinées à la revente (note 16)	34		
Autres	35		
	36		

Note

10. Emprunts temporaires			
La Ville bénéficie de billet à demande pour un total de 0 \$ au 31 décembre 2014 (8 900 000 \$ au 31 décembre 2013) portant intérêt au taux préférentiel et renouvelable annuellement. Le solde disponible au 31 décembre 2014 est de 0 \$ (3 970 500 \$ au 31 décembre 2013).			
11. Crédoiteurs et charges à payer			
Fournisseurs	37	3 276 500	3 696 805
Salaires et avantages sociaux	38	1 324 270	1 782 024
Dépôts et retenues de garantie	39	1 634 358	1 476 792
Provision pour contestations d'évaluation	40		
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	41		
Autres			
- Gouvernement du Canada	42	9 863	10 910
- Gouvernement du Québec	43	125 167	93 536
- Organismes municipaux	44	279 529	178 594
- Divers	45		629
- Intérêts dette à long terme	46	270 196	247 635
	47	<u>6 919 883</u>	<u>7 486 925</u>

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

		2014	2013
<hr/>			
12. Revenus reportés			
Taxes perçues d'avance	48		
Transferts	49		
Autres			
- Promoteurs et autres	50	24 159	54 979
- Régime de retraite des élus	51	5 085	10 573
	52	29 244	65 552
<hr/>			
Note			
<hr/>			

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

	2014					2013	
13. Dette à long terme	Taux d'intérêt		Échéance				
	de	à	de	à			
Obligations et billets en monnaie canadienne	2,24	5,50	2015	2034	53	52 034 703	46 400 821
Obligations et billets en monnaies étrangères					54		
Gains (pertes) de change reportés					55		
					56		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises	4,74	4,97	2016	2026	57	1 806 800	2 054 804
Organismes municipaux					58		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition	3,18	8,36	2016	2018	59	51 408	54 907
Autres	6,00	6,00	2015	2015	60	70 203	136 377
					61	53 963 114	48 646 909
Frais reportés liés à la dette à long terme					62	(443 576)	(348 095)
					63	53 519 538	48 298 814

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

	Obligations et billets		Autres dettes à long terme		Total 2014				
	Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location-acquisition	Autres					
2015	64	72	5 582 783	80	26 103	89	330 043	97	5 938 929
2016	65	73	6 281 739	81	17 394	90	272 204	98	6 571 337
2017	66	74	4 618 477	82	9 241	91	292 972	99	4 920 690
2018	67	75	4 665 266	83	623	92	248 335	100	4 914 224
2019	68	76	4 479 754	84		93	241 188	101	4 720 942
2020 et +	69	77	26 406 684	85		94	492 261	102	26 898 945
	70	78	52 034 703	86	53 361	95	1 877 003	103	53 965 067
Intérêts et frais accessoires				87	(1 953)			104	(1 953)
	71	79	52 034 703	88	51 408	96	1 877 003	105	53 963 114

Note

Les intérêts sur les obligations découlant de contrats de location-acquisition s'élèvent à 1 006 \$ (3 533 \$ en 2013).

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
14. Actifs financiers nets (dette nette)		
Revenant à (à la charge de)		
L'organisme municipal	106	(42 484 509)
Tiers		(44 757 611)
Gouvernement du Québec - revenus futurs découlant d'ententes	107	(6 149 844)
Autres	108	(3 128 778)
	109	(48 634 353)

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

15. Immobilisations		Solde au début		Addition		Cession / Ajustement		Solde à la fin
COÛT								
Infrastructures								
Eau potable	110	40 363 105	138	3 750 064	165	632 297	192	43 480 872
Eaux usées	111	32 642 626	139	991 720	166		193	33 634 346
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	112	67 617 537	140	2 638 845	167		194	70 256 382
Autres	113	19 948 891	141	1 490 154	168	346 175	195	21 092 870
Réseau d'électricité	114		142		169		196	
Bâtiments	115	21 347 789	143	881 287	170		197	22 229 076
Améliorations locatives	116	10 117	144		171		198	10 117
Véhicules	117	789 843	145	95 247	172	115 545	199	769 545
Ameublement et équipement de bureau	118	1 406 073	146	271 813	173	91 570	200	1 586 316
Machinerie, outillage et équipement divers	119	7 851 861	147	712 246	174	59 072	201	8 505 035
Terrains	120	5 647 053	148	15 400	175		202	5 662 453
Autres	121		149		176		203	
	122	<u>197 624 895</u>	150	<u>10 846 776</u>	177	<u>1 244 659</u>	204	<u>207 227 012</u>
Immobilisations en cours	123	<u>1 625 942</u>	151	<u>(1 067 004)</u>	178		205	<u>558 938</u>
	124	<u>199 250 837</u>	152	<u>9 779 772</u>	179	<u>1 244 659</u>	206	<u>207 785 950</u>
AMORTISSEMENT CUMULÉ								
Infrastructures								
Eau potable	125	13 725 329	153	993 270	180	632 297	207	14 086 302
Eaux usées	126	8 826 024	154	816 066	181		208	9 642 090
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	127	20 627 238	155	2 329 681	182		209	22 956 919
Autres	128	5 325 007	156	909 240	183	346 175	210	5 888 072
Réseau d'électricité	129		157		184		211	
Bâtiments	130	7 471 320	158	510 804	185		212	7 982 124
Améliorations locatives	131	78 533	159	(635)	186		213	77 898
Véhicules	132	502 603	160	67 290	187	115 545	214	454 348
Ameublement et équipement de bureau	133	646 475	161	186 853	188	91 570	215	741 758
Machinerie, outillage et équipement divers	134	5 057 681	162	503 194	189	59 072	216	5 501 803
Autres	135		163		190		217	
	136	<u>62 260 210</u>	164	<u>6 315 763</u>	191	<u>1 244 659</u>	218	<u>67 331 314</u>
VALEUR COMPTABLE NETTE	137	<u>136 990 627</u>					219	<u>140 454 636</u>
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations								
Coût	220	315 570	223	42 281	225	59 798	227	298 053
Amortissement cumulé	221	(239 669)	224	(37 579)	226	(59 798)	228	(217 450)
Valeur comptable nette	222	<u>75 901</u>					229	<u>80 603</u>

Note

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

	2014	2013
16. Propriétés destinées à la revente		
Immeubles de la réserve foncière	230	
Immeubles industriels municipaux	231	
Autres	232	
	233	
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 9)	234	
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste "Propriétés destinées à la revente"	235	

Note

17. Autres actifs non financiers			
Frais payés d'avance	236	363 046	155 263
Frais reportés			
- Autres	237	8 008	18 604
-	238		
	239	371 054	173 867

Note**18. Obligations contractuelles**

En vertu de divers contrats et ententes échéant à différentes dates jusqu'en 2053, la Ville s'est engagée à verser une somme totale de 4 504 400 \$. Pour pourvoir à ces engagements, la Ville devra prévoir pour les cinq prochains exercices les sommes suivantes :

- 2015	658 805 \$
- 2016	510 400 \$
- 2017	511 730 \$
- 2018	451 700 \$
- 2019	328 780 \$

De plus, la Ville s'est engagée en vertu de contrats de location de locaux, d'équipements et de véhicules échéant à différentes dates jusqu'en 2033, à verser des loyers totalisant 3 013 800 \$. Les paiements minimums exigibles en vertu de ces contrats de location pour les cinq prochains exercices s'élèvent à :

- 2015	159 800 \$
- 2016	159 800 \$
- 2017	159 800 \$
- 2018	158 400 \$
- 2019	158 400 \$

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

La quote-part de la Ville dans un contrat de location d'équipement en vertu duquel la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent s'est engagée pour les 5 prochains exercices totalise 16 244 \$. La quote-part annuelle de la Ville se détaille comme suit :

2015	7 785 \$
2016	4 740 \$
2017	2 695 \$
2018	859 \$
2019	165 \$

19. Éventualités**a) Cautionnement et garantie**

La Ville s'est portée garante pour un montant maximum de 100 000 \$ d'un emprunt contracté par l'agence de garde "Centre de la petite enfance Joujou de Beloeil Inc." Au 31 décembre 2014 le solde de l'emprunt s'élève à 278 400 \$.

La Ville est conjointement responsable avec d'autres municipalités de la dette à long terme de la Municipalité régionale de comté La Vallée-du-Richelieu. Au 31 décembre 2014, la portion de la dette à long terme attribuable à la Ville s'élève à 552 567 \$.

Tout paiement pouvant résulter de ces garanties serait imputé aux résultats de l'exercice alors en cours.

b) Auto-assurance

La Ville pratique l'auto-assurance pour la maladie court terme de certaines catégories de son personnel. Aucune provision, ni réserve n'a été prise au 31 décembre 2014.

La Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent pratique l'auto-assurance de l'invalidité court terme conjointement avec un programme de supplément au chômage pour les employés cadres.

c) Poursuites

Dans le cours normal des activités, la Ville fait l'objet de diverses réclamations totalisant 13 600 \$. Bien qu'il soit impossible de prédire avec certitude l'issue des poursuites non réglées ou en suspens au 31 décembre 2014, le service juridique de la Ville est d'avis que leur règlement n'aura pas d'incidence défavorable importante sur la situation financière, les résultats ni les flux de trésorerie de la Ville.

Au 31 décembre 2014, aucune provision relativement à ces causes n'est inscrite aux livres. Les pertes qui, le cas échéant, résulteraient de ces poursuites, seraient comptabilisées aux résultats de l'exercice où elles seraient connues.

d) Autres

S.O.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

20. Redressement aux exercices antérieurs

S.O.

21. Données budgétaires

L'état consolidé des résultats et l'état consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec des données budgétaires consolidées. Le budget consolidé constitue la combinaison du budget non consolidé adopté par l'administration municipale et des budgets adoptés par les partenariats, après élimination des opérations réciproques. L'organisme contrôlé n'est pas inclus au budget consolidé n'ayant pas adopté de budget.

Une comparaison avec le budget non consolidé adopté par l'administration municipale est également présentée dans les informations sectorielles.

22. Instruments financiers

S.O.

23. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :

		2014		2013
Encaisse	240	6 616 382		6 210 392
Découvert bancaire	241	()	()	
Placements temporaires	242	138 687		308 385
<i>Ajouter</i>				
-	243			
-	244			
-	245			
-	246			
<i>Déduire</i>				
-	247	()	()	
-	248	()	()	
-	249	()	()	
-	250	()	()	
-	251	()	()	
-	252	()	()	
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice	253	6 755 069		6 518 777

Note**24. Fonds de roulement**

La Ville possède un fonds de roulement dont le capital est fixé à 3 400 000 \$. Les remboursements en capital sur les sommes empruntées à même ce fonds doivent être effectués sur une période maximum de 10 ans et se font à même les activités financières de fonctionnement.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

Fonds de roulement

Les Régies possèdent également des fonds de roulement dont le capital total est fixé à 2 629 015 \$. Les remboursements en capital sur les sommes empruntées à même ces fonds doivent être effectués sur une période maximum de 10 ans et se font à même les activités financières de fonctionnement.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

25. Crédit disponible

Les Régies intermunicipales bénéficient de marges de crédit autorisées totalisant 14 360 000 \$ au taux préférentiel en vigueur. Le solde disponible de ces marges de crédit au 31 décembre 2014 est de 14 070 000 \$.

26. Chiffres comparatifs

Certains chiffres comparatifs de l'exercice précédent ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice courant.

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2014

	2014	2013
Excédent (déficit) accumulé		
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1 5 293 242	5 750 210
Excédent de fonctionnement affecté, réserves financières et fonds réservés	2 3 253 592	3 841 624
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	3 (1 750 613) (1 814 480)
Financement des investissements en cours	4 (1 661 073)	(7 299 323)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	5 87 308 859	89 068 274
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	6	
	7 92 444 007	89 546 305

VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS

Excédent de fonctionnement affecté, réserves financières et fonds réservés

Excédent de fonctionnement affecté - Administration municipale

- Éventualités	8 125 000	125 000
- Informatique et bâtiment	9 1 444 400	1 100 000
- Véhicule	10 100 000	
- Équipements de parcs	11 5 000	800 000
- Poursuites et pyrites	12 30 478	27 898
- Remboursement de dette	13	500
- Élection	14 80 000	40 000
- Divers	15 161 400	102 241
-	16	
	17 1 946 278	2 195 639

Excédent de fonctionnement affecté - Organismes contrôlés

- Autres	18 186 260	
-	19	
-	20	
	21 186 260	

Réserves financières

- 89-06	22 146 717	129 408
-	23	
-	24	
-	25	
-	26	
	27 146 717	129 408

Fonds réservés

Fonds de roulement	28 486 256	823 183
Fonds parcs et terrains de jeux	29 43 742	98 769
Fonds local (ou fonds régional pour les MRC) - Réfection et entretien de certaines voies publiques	30	
Société québécoise d'assainissement des eaux	31	
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés	32 136 992	336 475
Financement des activités de fonctionnement	33 273 315	230 473
Autres		
- Fonds stationnement	34 34 032	27 677
-	35	
-	36	
-	37	
	38 974 337	1 516 577
	39 3 253 592	3 841 624

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2014

	2014	2013
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir		
Modifications comptables du 1 ^{er} janvier 2000		
Salaires et avantages sociaux	40 () ()	()
Intérêts sur la dette à long terme	41 () ()	()
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes capitalisés	42 (95 097) ()	(101 507)
Régimes non capitalisés	43 () ()	()
Avantages postérieurs au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes capitalisés		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	44 () ()	()
Autres	45 ((24 888)) ()	((26 953))
Régimes non capitalisés	46 () ()	()
Frais de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	47 () ()	()
Mesures transitoires relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	48 () ()	()
Utilisation du fonds de roulement	49 () ()	()
Appariement fiscal pour revenus de transfert	50 (1 553 484) ()	(1 739 926)
Autres		
-	51 () ()	()
-	52 () ()	()
	53 (1 623 693) ()	(1 814 480)
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure transitoire relative à la TVQ	54 () ()	()
Autre financement	55 (126 920) ()	()
	56 (1 750 613) ()	(1 814 480)
Financement des investissements en cours		
Financement non utilisé	57 5 777 577	1 993 378
Investissements à financer	58 (7 438 650) ()	(9 292 701)
	59 (1 661 073)	(7 299 323)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs		
Éléments d'actif		
Immobilisations	60 140 454 636	136 990 627
Propriétés destinées à la revente	61	
Prêts	62 59 958	59 958
Placements à titre d'investissement	63	
Participations dans des entreprises municipales	64	
	65 140 514 594	137 050 585
Éléments de passif correspondant		
Dette à long terme	66 53 519 538	48 298 814
Frais reportés liés à la dette à long terme	67 443 576	348 095
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	68 (630 459) ()	(664 598)
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	69 () ()	()
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	70 (126 920) ()	()
	71 53 205 735	47 982 311
Dette en cours de refinancement et autres éléments	72	
	73 53 205 735	47 982 311
	74 87 308 859	89 068 274

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

A) RÉGIMES CAPITALISÉS D'AVANTAGES SOCIAUX FUTURS À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

	Régimes de retraite enregistrés	Régimes supplémentaires de retraite	Régimes d'avantages complémentaires de retraite
Nombre de régimes à la fin de l'exercice	1 <u>4</u>	2 <u> </u>	3 <u> </u>

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

1) La Ville offre à la majorité de ses employés un Régime de retraite contributif à prestations déterminées.

Les prestations prévues au titre du régime de retraite sont principalement en fonction du nombre d'années de service et du salaire carrière.

L'évaluation actuarielle en date du 31 décembre 2013 fixe la cotisation annuelle nécessaire pour le service courant des années suivantes:

% de la masse salariale admissible

	Cols blanc, cols bleus et brigadiers	Cadres et non-syndiqués
2013	17,80 %	14,20 %
2014	18,00 %	14,40 %
2015	16,98 %	15,20 %

La répartition des cotisations entre l'employé et l'employeur est de 50 % / 50 % depuis le 1er janvier 2013.

De plus, des versements annuels d'amortissement sont requis pour capitaliser les divers déficits actuariels. Sur une base annuelle, cette cotisation est de 374 832 \$ pour 2014 (310 552 \$ en 2013).

2) Régimes complémentaires de retraite des policiers syndiqués, des cadres et des employés de bureau et des préposés aux communications de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent

i) Régimes complémentaires de retraite des policiers syndiqués, des cadres et des employés de bureau et des préposés aux communications de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent.

1. Date d'entrée en vigueur des régimes: Le 1er janvier 2008

2. Date de la retraite

a) Date de la retraite normale: À l'âge de 65 ans.

b) Date de la retraite facultative:

Relativement aux années de service reconnues antérieurement au 1er janvier 2008: en fonction des dispositions du régime antérieur applicable, telles que stipulées aux annexes A, B et C du règlement du régime.

Relativement aux années de service reconnues à compter du 1er janvier 2008:

i) Policiers syndiqués: Tout participant peut prendre sa retraite le premier jour de tout mois coïncidant avec ou suivant immédiatement la date à laquelle il atteint l'âge de 55 ans. Nonobstant ce qui précède, tout participant actif anciennement du régime antérieur de retraite de la Ville de Sainte-Julie dont l'âge et les années de service totalisent 85 peut prendre sa retraite le premier jour de tout mois précédant la date normale de sa retraite.

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

ii) Cadres et employés de bureau et préposés aux communications: Tout participant actif âgé de 58 ans et plus dont l'âge et les années de service totalisent 80 peut prendre sa retraite le premier jour de tout mois précédant la date de retraite normale.

c) Date de retraite anticipée

Tout participant peut prendre sa retraite à compter de son 55e anniversaire de naissance (exception les policiers 50e anniversaire). Sa rente est alors réduite de 1/3 % par mois (4 % par année) pour chaque mois d'anticipation entre la date de la retraite anticipée et la date initiale de retraite facultative.

3. Créances de rente

a) Rente de base

Pour les années de service reconnues antérieures au 1er janvier 2008: en fonction des dispositions applicables du régime antérieur, telles que stipulées aux annexes A, B et C du règlement du régime. Pour les années de service reconnues à compter du 1er janvier 2008: 2 % de la moyenne des trois meilleurs salaires précédant la date de la retraite (exception 2 % de la moyenne des cinq meilleurs salaires précédant la date de la retraite pour les employés de bureau et des préposés aux communications).

b) Rente de raccordement

Pour les années de service reconnues antérieures au 1er janvier 2008: en fonction des dispositions applicables au régime antérieur, telles que stipulées aux annexes A, B et C du règlement du régime.

Pour les années de service reconnues à compter du 1er janvier 2008: 0,5 % de la moyenne des trois meilleurs salaires précédant la date de la retraite (exception de 0,35 % de la moyenne des cinq meilleurs salaires précédant la date de la retraite pour les employés de bureau et les préposés aux communications).

4. Prestation en cas de cessation de service

Outre ce qui est prévu par la Loi, lorsqu'un participant quitte le service pour toute raison autre que le décès ou la retraite, il a le choix entre l'une ou l'autre des options suivantes:

a) Une rente différée payable à la date normale de retraite, dont le montant est égal à la rente créditée à la date de cessation d'emploi.

b) Le transfert immobilisé de la valeur actuelle de la rente prévue en a). De plus, une prestation additionnelle provenant de l'indexation minimale de la Loi 102 est prévue.

5. Prestation de décès avant la retraite

Remboursement de la valeur actuelle de la rente accumulée par le participant avant son décès.

6. Prestation de décès après la retraite

a) Relativement aux années de service reconnues antérieures au 1er janvier 2008: en fonction des dispositions applicables au régime antérieur, telles que stipulées aux annexes A, B et C du règlement du régime.

b) Relativement aux années de service reconnues à compter du 1er janvier 2008: la rente continue, s'il y a lieu, à être versée au bénéficiaire désigné jusqu'à ce que les 120 versements mensuels aient été reçus par le participant et son bénéficiaire.

7. Invalidité

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

Il y a exonération des cotisations salariales durant toute la période d'invalidité au cours de laquelle l'employé reçoit des prestations en vertu du régime d'assurance invalidité longue durée. Les prestations au cours de cette période sont fondées sur le salaire que recevait le participant au début de l'invalidité.

8. Indexation à la retraite

a) Relativement aux années de service reconnues antérieures au 1er janvier 2008: en fonction des dispositions applicables du régime antérieur, telles que stipulées aux annexes A, B et C du règlement du régime.

b) Relativement aux années de service reconnues à compter du 1er janvier 2008: les créances de rente sont indexées après la retraite selon 50 % de l'augmentation de l'indice des prix à la consommation, sujet à un maximum de 2 %. (Exception pour les employés de bureau et des préposés aux communications pour qui les créances de rente sont indexées après la retraite selon la différence positive obtenue en soustrayant 6,5 % au taux de rendement obtenu sur le placement de l'actif du régime, déduction faite de tous les frais de la caisse de retraite. Lorsque la différence est négative pour une année, l'écart est alors reporté aux années futures.)

9. Règle du 50 % (cotisation excédentaire)

Lors de la cessation de service, du décès ou lors de la retraite, l'employeur doit financer au moins 50 % de la valeur de toute prestation résultant des années de service reconnues à compter du 1er janvier 1990.

10. Cotisations

a) Cotisations salariales

Pour les années de service reconnues antérieures au 1er janvier 2008: en fonction des dispositions applicables du régime antérieur, telles que stipulées aux annexes A, B et C du règlement du régime.

Pour les années de service reconnues à compter du 1er janvier 2008:

a) Policiers syndiqués: 9 % du salaire. Nonobstant ce qui précède, la cotisation salariale ne peut être inférieure à 50 % de la somme recommandée par l'actuaire, qui permet l'acquittement des remboursements et des prestations prévues par le régime au titre des services reconnus et effectués au cours dudit exercice et des frais engagés par la caisse de retraite au cours de cet exercice. Dans l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2013, l'actuaire recommande une cotisation salariale de 9,95 % à l'égard des services postérieurs à la date de l'évaluation.

b) Cadres: 50 % de la somme recommandée par l'actuaire qui permet l'acquittement des remboursements et des prestations prévues par le régime au titre des services reconnus et effectués au cours dudit exercice et des frais engagés par la caisse de retraite au cours de cet exercice. Dans l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2013, l'actuaire recommande une cotisation salariale de 12,15 % à l'égard des services postérieurs à la date de l'évaluation.

c) Employés de bureau et préposés aux communications: 8 % du salaire. Nonobstant ce qui précède, la cotisation salariale ne peut être inférieure à 50 % de la somme recommandée par l'actuaire, sujet à un maximum de 9 % du salaire, qui permet l'acquittement des remboursements et des prestations prévues par le régime au titre des services reconnus et effectués au cours dudit exercice et des frais engagés par la caisse de retraite au cours de cet exercice. Dans l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2013, l'actuaire recommande une cotisation salariale de 8,80 % à l'égard des services postérieurs à la date de l'évaluation.

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

11. Cotisation patronale

Sous réserve d'une utilisation de l'excédent de l'actif et d'une cotisation minimale prévue au règlement, la cotisation patronale pour toute l'année est le montant qui, ajouté aux cotisations salariales, est suffisant pour assurer la capitalisation complète des créances de rente, des prestations et remboursements payables aux employés eu égard à leurs services durant cette année.

En plus de la cotisation prévue au paragraphe précédent, l'employeur doit verser à la caisse le montant nécessaire, selon les estimations de l'actuaire, pour amortir tout manque d'actif de la caisse, s'il en est, sur la période maximale prescrite en vertu de la Loi. L'employeur s'engage toutefois à ce que les montants versés au régime représentent au moins un montant égal à 100 % des cotisations salariales de tous les participants actifs.

3a)La Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal

Le 5 décembre 2014, le gouvernement du Québec a sanctionné la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (RLRQ, c. 15) (ci-après la « Loi »). La Loi vise la restructuration des régimes de retraite et vient distinguer les modalités d'application relativement au service accumulé avant le 1er janvier 2014 (ci-après le « service antérieur ») et le service qui s'accumule à compter de cette date (ci-après le « service postérieur »). Une évaluation actuarielle au 31 décembre 2013 est requise par la Loi pour tous les régimes visés.

Un processus prévoit une période de négociations débutant le 1er février 2015 afin de déterminer la nature des changements qui seront apportés aux régimes. En l'absence d'entente, une décision sans appel sera prise ultimement par un arbitre. Il est à noter que selon les conditions prévues à la Loi, certains régimes peuvent faire l'objet de report dans le processus avec négociations à compter du 1er janvier 2016 (ci-après « régimes avec report »). Pour ces régimes avec report, une évaluation au 31 décembre 2014 sera requise. Certains changements de la Loi s'appliquent dès le 1er janvier 2014, d'autres s'appliquent à la conclusion de l'entente entre les parties alors que d'autres éléments s'appliquent à la fin de la convention collective en vigueur pour les régimes avec report.

Des requêtes introductives d'instance en déclaration d'inconstitutionnalité et en nullité ont été déposées devant la Cour supérieure visant à faire annuler cette Loi. Puisque l'issue de ces démarches est indéterminable, les incidences possibles de ces requêtes n'ont pas été prises en compte au 31 décembre 2014.

La Loi prévoit divers éléments visant les modalités du service antérieur et celles du service postérieur. Sans être une liste exhaustive, voici les principaux changements prévus à la Loi.

Pour le service antérieur :

- Élimination de l'indexation automatique de la rente de retraite et de la prestation additionnelle pour les participants actifs
- Partage du déficit attribuable aux participants actifs entre la municipalité et les participants actifs (portion entre 45 % et 50 % aux participants actifs)
- Suspension possible de l'indexation automatique des rentes des participants retraités à compter de 2017 selon certaines conditions prévues à la Loi (incluant une décision de la municipalité prise à cet effet avec convocation des retraités à une assemblée)

Pour le service postérieur :

- Élimination de l'indexation automatique de la rente de retraite et de la prestation additionnelle pour les participants actifs
- Plafonnement de la cotisation d'exercice à 18 % ou 20 % de la masse salariale, selon le groupe d'employés concernés, sujet à certains ajustements haussiers prévus à la Loi.

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

- Partage à 50 / 50 de la cotisation d'exercice entre les participants actifs et la municipalité
- Partage à 50 / 50 des déficits liés au service postérieur entre les participants actifs et la municipalité
- Mise en place d'un fonds de stabilisation auquel des cotisations d'au moins 10% de la cotisation d'exercice seront versées (parts égales entre les participants actifs et la municipalité)

3b) Application de la Loi aux régimes de la ville et ses entités consolidées

Ville

La Ville participe à un régime de retraite qui est visé par la Loi, qui fait l'objet du processus de négociations dès février 2015 et qui est admissible au report. Les incidences de ces modifications pour la Ville aux résultats de 2014 sont résumées ci-après :

	Incidence sur le coût des services services passés(1)	Perte actuarielles nettes constatées en contrepartie(2)	Incidence sur le coût du service courant de l'exercice
Élimination de l'indexation automatique des rentes de retraite et de la prestation additionnelle des participants actifs (a) :	S.O.	S.O.	S.O.
Partage du déficit des participants actifs, au-delà de l'indexation automatique et de la prestation additionnelle (b) :	(1 498 000 \$)	1 388 000\$	S.O.
Partage du déficit des participants retraités (c) :	S.O.	S.O.	S.O.
Plafond du service courant (d) :	S.O.	S.O.	S.O.
Partage du service courant (e) :	S.O.	S.O.	S.O.
Partage du déficit lié au service postérieur (e) :	S.O.	S.O.	S.O.
Cotisation au fonds de stabilisation (e) :	S.O.	S.O.	S.O.
Grand total des incidences :	(1 498 000\$)	1 388 000	S.O.

(1)Incluant l'impact du changement à la méthode actuarielle utilisée pour le calcul de l'obligation au titre des prestations constituées à l'égard du volet antérieur au 1er janvier 2014 (953 000 \$) et excluant l'impact du coût de service passé relatif à la modification au Régime de 110 000 \$ (revalorisation de la rente).

(2)Les pertes actuarielles nettes constatées tiennent compte de l'impact du coût de service passé relatif à la modification au Régime de 110 000 \$ (revalorisation de la rente), puisque la reconnaissance des pertes doit être faite à l'égard du coût de service passé net pour l'année 2014.

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

(a) Cette mesure n'a aucune incidence pour la Ville puisqu'aucun des régimes ne prévoit une indexation automatique des rentes et que la valeur de la prestation additionnelle est nulle dans l'obligation au titre des prestations constituées (aucun décrétement préretraite n'est considéré).

(b) Le coût des services passés est établi en fonction d'une hypothèse d'un partage de 45 % assumé par les participants, ce qui correspond au seuil minimal exigé par la Loi. Il représente la part de déficit pris en charge par les participants actifs qui dépasse, s'il y a lieu, la valeur de l'indexation automatique et de la prestation additionnelle éliminées. Pour les régimes avec report, le coût est établi en considérant la valeur minimale entre la situation financière selon l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2013 et le meilleur estimé de la situation financière au 31 décembre 2014, obtenue par extrapolation de l'obligation au titre des prestations constituées du 31 décembre 2013 et en considérant la valeur réelle de l'actif au 31 décembre 2014. Pour le régime de retraite à l'intention des employés de la Ville de Beloil, il a été présumé que les parties s'entendraient pour ne pas reporter.

(c) Aucun des régimes ne prévoit une indexation automatique des rentes, à l'exception d'une portion de la rente d'un retraité relativement à du service transféré. Les incidences du partage du déficit de ce participant retraité n'ont pas été prises en compte au 31 décembre 2014, puisque ce partage dépend notamment d'une décision future de la Ville et de la situation financière du régime en date du 31 décembre 2015.

(d) L'incidence du plafond du service courant est établie pour les régimes sans report en considérant la différence entre 1) le service courant prévu actuellement au régime net de l'effet de l'indexation automatique et de la prestation additionnelle éliminées et 2) le plafond établi selon les modalités de la Loi. Comme cette disposition ne prend effet qu'à la fin de la convention en vigueur pour les régimes avec report, elle n'a pas d'incidence sur les coûts de 2014 dans le cas de ces régimes.

(e) Ces modalités n'ont pas d'incidence sur les résultats de l'exercice terminé le 31 décembre 2014 puisqu'elles ne s'appliquent qu'à compter de l'entente entre les parties ou la date de fin de la convention en vigueur pour les régimes avec report (sauf si les parties avaient déjà convenu de créer un fonds de stabilisation et que celui-ci est déjà en vigueur).

Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent

La Régie participe à 3 régimes de retraite qui sont visés par la Loi, dont 2 sont admissibles au report. Les incidences de ces modifications pour la Régie aux résultats de 2014 sont résumées ci-après :

	Incidence sur le coût des services services passés	Perte actuarielles nettes constatées en contrepartie	Incidence sur le coût du service courant de l'exercice
Élimination de l'indexation automatique des rentes de retraite et de la prestation additionnelle des participants actifs (a) :	(3 282 000 \$)	(3 282 000 \$)	(429 100 \$)
Partage du déficit des participants actifs, au-delà de l'indexation automatique et de la prestation additionnelle (b) :	(40 000 \$)	(40 000 \$)	S.O.
Partage du déficit des participants retraités (c) :	S.O.	S.O.	S.O.

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

Plafond du service courant (d) :	S.O.	S.O.	S.O.
Partage du service courant (e) :	S.O.	S.O.	S.O.
Partage du déficit lié au service postérieur (e) :	S.O.	S.O.	S.O.
Cotisation au fonds de stabilisation (e) :	S.O.	S.O.	S.O.
Grand total des incidences (f) :	(3 322 000 \$)	(3 322 000 \$)	(429 100 \$)

(a) Le coût des services passés représente l'élimination de l'indexation automatique et de la prestation additionnelle. Tel que prévu à la Loi, si la valeur dépasse la part de déficit qui doit être assumée par les participants actifs, une réserve doit être maintenue pour l'excédent. La réserve, s'il y a lieu, est établie en fonction d'une hypothèse d'un partage de 45 % assumé par les participants actifs, ce qui correspond au seuil minimal exigé par la Loi. L'élimination de l'indexation automatique et de la prestation additionnelle affecte également le coût du service courant. Les régimes des cadres et des policiers sont affectés par cette réduction.

(b) Le coût des services passés est établi en fonction d'une hypothèse d'un partage de 45 % assumé par les participants, ce qui correspond au seuil minimal exigé par la Loi. Il représente la part de déficit pris en charge par les participants actifs qui dépasse, s'il y a lieu, la valeur de l'indexation automatique éliminée. Pour les régimes avec report, le coût est établi en considérant la valeur minimale entre la situation financière selon l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2013 et le meilleur estimé de la situation financière au 31 décembre 2014, obtenue par extrapolation de l'obligation au titre des prestations constituées au 31 décembre 2013 et en considérant la valeur réelle de l'actif au 31 décembre 2014.

(c) Les incidences du partage du déficit des participants retraités n'ont pas été prises en compte au 31 décembre 2014, puisque ce partage dépend notamment d'une décision future de la Régie et de la situation financière du régime en date du 31 décembre 2015.

(d) L'incidence du plafond du service courant est établie pour les régimes sans report en considérant la différence entre 1) le service courant prévu actuellement au régime net de l'effet de l'indexation automatique et de la prestation additionnelle éliminée et 2) le plafond établi selon les modalités de la Loi. Comme cette disposition ne prend effet qu'à la fin de la convention en vigueur pour les régimes avec report, elle n'a pas d'incidence sur les coûts de 2014 dans le cas de ces régimes. Suite à l'évaluation actuarielle du 31 décembre 2013, aucun régime ne dépassait la limite permise par la Loi.

(e) Ces modalités n'ont pas d'incidence sur les résultats de l'exercice terminé le 31 décembre 2014 puisqu'elles ne s'appliquent qu'à compter de l'entente entre les parties ou la date de fin de la convention en vigueur pour les régimes avec report (sauf si les parties avaient déjà convenu de créer un fonds de stabilisation et que celui-ci est déjà en vigueur).

(f) Le gain net résultant de l'excédent de l'incidence sur le coût des services passés sur le solde des pertes actuarielles nettes reconnues a été constaté en diminution de la charge d'avantages sociaux futurs à l'état des résultats. Ce gain a fait l'objet d'un ajustement du solde de dépenses constatées à taxer ou à pourvoir à l'état de l'excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales.

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	4 (621 533)	(502 229)
Charge de l'exercice	5 (1 536 827)	(1 534 338)
Cotisations versées par l'employeur	6 1 359 635	1 415 034
Actif (passif) à la fin de l'exercice	7 <u>(798 725)</u>	<u>(621 533)</u>
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	8 30 353 941	26 298 812
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	9 (<u>32 799 876</u>)	(<u>34 433 014</u>)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	10 (2 445 935)	(8 134 202)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	11 <u>1 647 210</u>	<u>7 512 669</u>
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	12 (798 725)	(621 533)
Provision pour moins-value	13 ()	()
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	14 <u>(798 725)</u>	<u>(621 533)</u>
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes en cause	15 <u>4</u>	<u>4</u>
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	16 30 353 941	26 298 812
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	17 (<u>32 799 876</u>)	(<u>34 433 014</u>)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	18 (<u>2 445 935</u>)	(<u>8 134 202</u>)
Charge de l'exercice		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	19 1 355 398	1 281 408
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	20 (1 739 362)	101 247
	21 (383 964)	1 382 655
Cotisations salariales des employés	22 (720 836)	(721 285)
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	23 ()	()
	24 (1 104 800)	661 370
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	25 533 776	542 199
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	26 1 749 034	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	27	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	28	
Variation de la provision pour moins-value	29	
Autres	30	
-	31	
-	32	
Charge de l'exercice excluant les intérêts	32 <u>1 178 010</u>	<u>1 203 569</u>
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	33 1 897 641	1 778 757
Rendement espéré des actifs	34 (<u>1 538 824</u>)	(<u>1 447 988</u>)
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	35 358 817	330 769
Charge de l'exercice	36 <u>1 536 827</u>	<u>1 534 338</u>

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

	2014	2013
Informations complémentaires		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	37 3 514 025	1 738 410
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	38 (1 538 824)	(1 447 989)
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	39 1 975 201	290 421
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	40 1 636 114	(3 220 030)
Prestations versées au cours de l'exercice	41 1 540 177	1 280 223
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 8)	42 30 645 312	26 557 319
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	43	
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	44 14	13
Hypothèses d'évaluation actuarielle de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	45 5,75 %	5,70 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	46 5,70 %	6,00 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	47 3,00 %	3,00 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	48 2,25 %	2,25 %
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	49 %	%
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	50 %	%
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	51	
Autres hypothèses économiques		
-	52	
-	53	

B) RÉGIMES NON CAPITALISÉS D'AVANTAGES SOCIAUX FUTURS À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

	Régimes supplémentaires de retraite	Régimes d'avantages complémentaires de retraite	Autres avantages sociaux futurs
Nombre de régimes à la fin de l'exercice	54	55	56

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

	2014	2013
Conciliation du passif au titre des avantages sociaux futurs		
Passif au début de l'exercice	57 ()	()
Charge de l'exercice	58 ()	()
Prestations ou primes versées par l'employeur	59	
Passif à la fin de l'exercice	60 ()	()
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	61 ()	()
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62	
Passif au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	63 ()	()

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Charge de l'exercice		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	64	
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	65	
	66	
Prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	67	() ()
	68	
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	69	
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime	70	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	71	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	72	
Autres		
-	73	
-	74	
Charge de l'exercice excluant les intérêts	75	
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	76	
Charge de l'exercice	77	

Informations complémentaires

Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	78
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	79

Hypothèses d'évaluation actuarielle de la comptabilisation

(taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	80	%	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	81	%	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	82	%	%
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	83	%	%
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	84	%	%
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	85		
Autres hypothèses économiques			
-	86		
-	87		

C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice 88 _____

Description des régimes et autres renseignements

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Charge de l'exercice		
Cotisations de l'employeur	89	

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

D) AUTRES RÉGIMES (REER individuel, REER collectif et autres)

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice 90 2

Description des régimes et autres renseignements

Conditionnellement à une contribution équivalente, la Ville convient de contribuer à un compte REER pour et au nom de chacun des pompiers à temps partiel un montant maximum équivalent à 6,0 % du salaire admissible pour l'exercice 2014 (5,5 % en 2013).

La Régie intermunicipale de l'eau de la Vallée du Richelieu verse une contribution annuelle égale à celle de l'employé jusqu'à concurrence de 7 % du salaire admissible pour ses employés syndiqués et 8,0 % pour ses employés non syndiqués. Le taux de cotisation maximum pour les employés non syndiqués atteindra 9 % en 2016.

Charge de l'exercice	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Cotisations de l'employeur 91	<u>58 099</u>	<u>48 881</u>

E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX

Participation au Régime de retraite des élus municipaux (RREM)

92 Oui
 93 Non

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Nombre d'élus participants actifs à la fin de l'exercice 94	<u>44</u>	<u>35</u>

Description du régime

Le Régime de retraite des élus municipaux (RREM) et le Régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM), ce dernier s'appliquant de façon complémentaire s'il y a lieu aux élus municipaux en poste le 31 décembre 2000 et aux personnes ayant droit à une rente du RREM à cette date, sont des régimes à prestations déterminées gérés en vertu de la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux (chapitre R-9.3). Dans le cas du RREM, les élus participants et les municipalités participantes se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas des municipalités. Dans le cas du RPSEM, seules les municipalités participantes sont responsables de verser les contributions requises. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement.

Étant donné que ces deux régimes sont des régimes à employeurs multiples administrés par la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA), qui ne comportent pas de comptes distincts, les municipalités participantes comptabilisent ces régimes comme s'ils étaient des régimes à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par une municipalité participante relativement à ces régimes de retraite correspond aux contributions devant être versées par elle pour cet exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement.

Cotisations des élus au RREM	<u>2014</u>	<u>2013</u>
95	<u>13 907</u>	<u>10 720</u>
Charge de l'exercice		
Contributions de l'employeur au RREM 96	47 141	36 194
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM 97	<u>47 141</u>	<u>36 194</u>
98	<u>47 141</u>	<u>36 194</u>

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

Note

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2014

Administration municipale

Dettes à long terme	1	50 359 702
---------------------	---	------------

Ajouter

Activités d'investissement à financer	2	7 252 433
---------------------------------------	---	-----------

Activités de fonctionnement à financer	3	
--	---	--

Dettes en cours de refinancement	4	
----------------------------------	---	--

Autres		
--------	--	--

-	5	
---	---	--

-	6	
---	---	--

Déduire

Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
--	--	--

Excédent accumulé	7	
-------------------	---	--

Débiteurs	8	630 459
-----------	---	---------

Revenus futurs découlant des ententes conclues avec le gouvernement du Québec	9	6 149 844
---	---	-----------

Autres montants	10	
-----------------	----	--

Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	11	131 754
--	----	---------

Autres		
--------	--	--

- Revenus reportés - promoteurs	12	16 719
---------------------------------	----	--------

-	13	
---	----	--

Endettement net à long terme de l'administration municipale	14	50 683 359
---	----	------------

Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés	15	3 784 390
--	----	-----------

Endettement net à long terme	16	54 467 749
------------------------------	----	------------

Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes

Municipalité régionale de comté	17	552 567
---------------------------------	----	---------

Communauté métropolitaine	18	160 416
---------------------------	----	---------

Autres organismes	19	
-------------------	----	--

Endettement total net à long terme	20	55 180 732
------------------------------------	----	------------

Quote-part dans la dette à long terme de l'agglomération (pour les municipalités reconstituées liées à une agglomération fonctionnant par quotes-parts)	21	
---	----	--

Endettement total net à long terme (compte tenu de l'agglomération s'il y a lieu)	22	55 180 732
---	----	------------

Endettement lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	23	
--	----	--

RENSEIGNEMENTS CONSOLIDÉS NON AUDITÉS

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées		
	Budget	Réalisations	Réalisations	Réalisations	
TAXES	2014	2014	2014	2013	
SUR LA VALEUR FONCIÈRE					
Taxes générales					
Taxe foncière générale	1	22 842 900	23 190 003	23 190 003	21 558 896
Taxes spéciales					
Service de la dette	2				
Activités de fonctionnement	3				
Activités d'investissement	4				
Taxes de secteur					
Taxes spéciales					
Service de la dette	5				
Activités de fonctionnement	6				
Activités d'investissement	7				
Autres	8	1 000	1 011	1 011	721
	9	22 843 900	23 191 014	23 191 014	21 559 617
SUR UNE AUTRE BASE					
Taxes, compensations et tarification					
Services municipaux					
Eau	10	2 554 500	2 564 654	2 564 654	2 540 589
Égout	11				
Traitement des eaux usées	12	2 671 100	2 675 038	2 675 038	2 262 403
Matières résiduelles	13	1 358 000	1 361 056	1 361 056	1 590 056
Autres					
-Protection environnement	14	416 200	416 743	416 743	439 054
-	15				
-	16				
Centres d'urgence 9-1-1	17		95 617	95 617	85 668
Service de la dette	18	1 290 300	1 493 046	1 493 046	1 288 924
Activités de fonctionnement	19				
Activités d'investissement	20				
	21	8 290 100	8 606 154	8 606 154	8 206 694
Taxes d'affaires					
Sur l'ensemble de la valeur locative	22				
Autres	23				
	24				
	25	8 290 100	8 606 154	8 606 154	8 206 694
	26	31 134 000	31 797 168	31 797 168	29 766 311

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2014	Réalisations 2014	Réalisations 2014	Réalisations 2013
COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES				
GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES				
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement				
Taxes sur la valeur foncière	27			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	28			
Taxes d'affaires	29			
Compensations pour les terres publiques	30			
	31			
Immeubles des réseaux				
Santé et services sociaux	32	193 100	205 985	214 737
Cégeps et universités	33			
Écoles primaires et secondaires	34	491 300	494 615	504 245
	35	684 400	700 600	718 982
Autres immeubles				
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux				
Taxes sur la valeur foncière	36		46	51
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	37			
Taxes d'affaires	38			
	39		46	51
	40	684 400	700 646	719 033
GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES				
Taxes sur la valeur foncière	41	27 900	27 913	25 675
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	42	700	716	716
Taxes d'affaires	43			
	44	28 600	28 629	26 391
ORGANISMES MUNICIPAUX				
Taxes sur la valeur foncière	45			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	46			
	47			
AUTRES				
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	48			
Autres	49			
	50			
	51	713 000	729 275	745 424

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2014	Réalisations 2014	Réalisations 2014	Réalisations 2013
TRANSFERTS				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DE FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT				
Administration générale	52			
Sécurité publique				
Police	53			
Sécurité incendie	54			
Sécurité civile	55			
Autres	56			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	57	35 500	55 497	68 164
Enlèvement de la neige	58			
Autres	59			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	60		414 135	414 135
Transport adapté	61		108 568	104 347
Transport scolaire	62			
Autres	63		222 812	216 512
Transport aérien	64			
Transport par eau	65			
Autres	66			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	67			
Réseau de distribution de l'eau potable	68	28 400	95 281	98 692
Traitement des eaux usées	69			
Réseaux d'égout	70	27 000	32 012	43 459
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	71			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	72	410 000	148 571	165 863
Tri et conditionnement	73			
Autres	74			
Autres	75			
Cours d'eau	76			
Protection de l'environnement	77			
Autres	78			
Santé et bien-être				
Logement social	79			
Sécurité du revenu	80			
Autres	81			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	82	15 400	83 351	83 351
Rénovation urbaine	83	600	850	975
Promotion et développement économique	84			
Autres	85			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	86	13 000	13 042	14 625
Activités culturelles				
Bibliothèques	87	54 100	44 467	112 722
Autres	88	49 000	55 050	83 325
Réseau d'électricité	89			
	90	633 000	528 121	1 273 636
				1 406 170

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2014	Réalisations 2014	Réalisations 2014	Réalisations 2013
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DE FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT				
Administration générale	91			
Sécurité publique				
Police	92			
Sécurité incendie	93			
Sécurité civile	94			
Autres	95			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	96			(326 090)
Enlèvement de la neige	97			
Autres	98			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	99			
Transport adapté	100			
Transport scolaire	101			
Autres	102			
Transport aérien	103			
Transport par eau	104			
Autres	105			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	106			
Réseau de distribution de l'eau potable	107	2 824 700	50 151	622 321
Traitement des eaux usées	108			
Réseaux d'égout	109			6 063
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	110			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	111			
Tri et conditionnement	112			
Autres	113			
Autres	114			
Cours d'eau	115			
Protection de l'environnement	116			
Autres	117			
Santé et bien-être				
Logement social	118			
Sécurité du revenu	119			
Autres	120			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	121			
Rénovation urbaine	122			
Promotion et développement économique	123			(737 125)
Autres	124			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	125	1 549 000		
Activités culturelles				
Bibliothèques	126			(127 151)
Autres	127			(24 200)
Réseau d'électricité	128			
	129	4 373 700	50 151	(586 182)

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

<i>Non audité</i>	<u>Administration municipale</u>		<u>Données consolidées</u>	
	Budget 2014	Réalisations 2014	Réalisations 2014	Réalisations 2013
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS DE DROIT				
Regroupement municipal	130			
Péréquation	131			
Réorganisation municipale	132			
Neutralité	133			
Diversification des revenus	134			
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	135	69 868	69 868	348 805
Programme d'aide financière aux MRC	136			
Autres	137			1 239 495
	138	69 868	69 868	1 588 300
TOTAL DES TRANSFERTS	139	5 006 700	648 140	2 408 288

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

Non audité

	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2014	Réalisations 2014	Réalisations 2014	Réalisations 2013
SERVICES RENDUS				
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX				
Administration générale				
Application de la loi	140			
Évaluation	141			
Autres	142		5 275	4 585
	143		5 275	4 585
Sécurité publique				
Police	144	269 800	268 745	225 010
Sécurité incendie	145	10 000	222 062	206 850
Sécurité civile	146			
Autres	147	5 000	2 531	5 128
	148	284 800	493 338	449 603
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	149			
Enlèvement de la neige	150	8 000	4 714	7 660
Autres	151			
Transport collectif	152		1 509 441	1 305 145
Autres	153			87 066
	154	8 000	4 714	1 399 871
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	155		31 852	27 897
Réseau de distribution de l'eau potable	156			
Traitement des eaux usées	157			
Réseaux d'égout	158			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	159			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	160			
Tri et conditionnement	161			
Autres	162			
Autres	163			
Cours d'eau	164			
Protection de l'environnement	165			
Autres	166			
	167		31 852	27 897
Santé et bien-être				
Logement social	168			
Autres	169			
	170			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	171			
Rénovation urbaine	172			
Promotion et développement économique	173			
Autres	174			
	175			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	176			
Activités culturelles				
Bibliothèques	177			
Autres	178			
	179			
Réseau d'électricité	180			
	181	292 800	498 052	2 000 885
				1 863 011

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget	Réalisations	Réalisations	Réalisations
SERVICES RENDUS (suite)	2014	2014	2014	2013
AUTRES SERVICES RENDUS				
Administration générale	182	37 100	47 613	78 749
Sécurité publique	183	125 600	172 822	283 661
Transport				
Réseau routier	184	147 200	164 493	163 584
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	185			
Transport adapté	186		98 556	93 169
Transport scolaire	187			
Autres	188			925 134
Autres	189	12 000	19 290	17 849
Hygiène du milieu	190	37 000	48 006	18 371
Santé et bien-être	191			
Aménagement, urbanisme et développement	192	36 400	34 815	40 370
Loisirs et culture	193	943 000	1 007 513	902 151
Réseau d'électricité	194			
	195	1 338 300	1 494 552	2 523 038
TOTAL DES SERVICES RENDUS	196	1 631 100	1 992 604	4 386 049
IMPOSITION DE DROITS				
Licences et permis	197	48 800	42 555	56 852
Droits de mutation immobilière	198	1 588 300	1 502 822	1 635 389
Droits sur les carrières et sablières	199			
Autres	200			
	201	1 637 100	1 545 377	1 692 241
AMENDES ET PÉNALITÉS	202	780 800	843 434	1 362 769
INTÉRÊTS	203	142 200	215 899	195 917
AUTRES REVENUS				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations	204		2 011	21 456
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	205			
Gain (perte) sur cession de placements	206			
Contributions des promoteurs	207	1 774 700	348 909	796 871
Contributions des automobilistes pour le transport en commun	208			
Contributions des organismes municipaux	209	78 200	187 614	187 614
Autres contributions	210			
Autres	211		231 293	338 376
	212	1 852 900	767 816	1 156 703

**ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2014	Réalizations 2014			Réalizations 2014	Réalizations 2013
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total		
ADMINISTRATION GÉNÉRALE							
Conseil	1	417 750	460 780	4 642	465 422	465 422	412 262
Application de la loi	2	534 177	480 716	4 321	485 037	485 037	475 239
Gestion financière et administrative	3	1 843 781	1 775 774	80 493	1 856 267	1 856 267	1 809 078
Greffe	4	464 481	342 157	5 412	347 569	347 569	569 398
Évaluation	5	167 360	183 731		183 731	183 731	252 618
Gestion du personnel	6	433 279	444 962	1 925	446 887	446 887	399 235
Autres	7	1 201 297	1 020 373	28 562	1 048 935	1 048 935	1 247 015
	8	5 062 125	4 708 493	125 355	4 833 848	4 833 848	5 164 845
SÉCURITÉ PUBLIQUE							
Police	9	3 405 603	3 483 870	125 744	3 609 614	4 056 756	4 173 951
Sécurité incendie	10	1 952 301	2 298 554	101 560	2 400 114	2 400 114	2 157 299
Sécurité civile	11	31 532	5 034	14 537	19 571	19 571	47 728
Autres	12	393 852	371 479		371 479	371 481	302 946
	13	5 783 288	6 158 937	241 841	6 400 778	6 847 922	6 681 924
TRANSPORT							
Réseau routier							
Voirie municipale	14	2 064 035	1 782 296	1 076 940	2 859 236	2 859 236	3 417 772
Enlèvement de la neige	15	982 971	1 056 766	47 121	1 103 887	1 103 887	1 092 947
Éclairage des rues	16	316 734	315 015	215 706	530 721	530 721	565 177
Circulation et stationnement	17	288 137	279 801	607 842	887 643	887 643	841 958
Transport collectif							
Transport en commun	18	1 801 848	1 596 936	731	1 597 667	4 068 179	5 302 739
Transport aérien	19						
Transport par eau	20						
Autres	21	61 297	5 714		5 714	201 930	
	22	5 515 022	5 036 528	1 948 340	6 984 868	9 651 596	11 220 593

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

Non audité

	Administration municipale				Données consolidées		
	Budget 2014	Réalizations 2014			Réalizations 2014	Réalizations 2013	
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total			
HYGIÈNE DU MILIEU							
Eau et égout							
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	23	1 140 632	1 159 392		1 159 392	1 004 754	1 028 692
Réseau de distribution de l'eau potable	24	888 297	846 620	792 442	1 639 062	1 639 062	1 416 664
Traitement des eaux usées	25	1 049 983	1 050 515		1 050 515	1 593 170	1 663 764
Réseaux d'égout	26	718 717	641 259	804 505	1 445 764	1 445 764	1 497 875
Matières résiduelles							
Déchets domestiques et assimilés							
Collecte et transport	27	1 362 521	1 255 363		1 255 363	1 255 363	1 340 307
Élimination	28						
Matières recyclables							
Collecte sélective							
Collecte et transport	29	551 384	555 563	8 766	564 329	564 329	456 168
Tri et conditionnement	30						
Matières organiques							
Collecte et transport	31						
Traitement	32						
Matériaux secs	33	166 867	156 876	6 382	163 258	163 258	112 883
Autres	34						
Plan de gestion	35						
Autres	36						
Cours d'eau	37		21 361	22 905	44 266	44 266	20 181
Protection de l'environnement	38	33 492	34 362		34 362	34 362	23 718
Autres	39						
	40	5 911 893	5 721 311	1 635 000	7 356 311	7 744 328	7 560 252
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE							
Logement social	41						
Sécurité du revenu	42						
Autres	43	2 006	1 705		1 705	1 705	1 478
	44	2 006	1 705		1 705	1 705	1 478
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT							
Aménagement, urbanisme et zonage	45	684 384	730 088	35 541	765 629	765 683	636 698
Rénovation urbaine							
Biens patrimoniaux	46			32 901	32 901	32 901	33 837
Autres biens	47						
Promotion et développement économique							
Industries et commerces	48	304 734	278 914	81 276	360 190	360 190	361 107
Tourisme	49						
Autres	50						
Autres	51			2 113	2 113	2 113	6 091
	52	989 118	1 009 002	151 831	1 160 833	1 160 887	1 037 733

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2014	Réalizations 2014			Réalizations 2014	Réalizations 2013
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total		
Non audité							
LOISIRS ET CULTURE							
Activités récréatives							
Centres communautaires	53	1 548 822	1 492 235	24 254	1 516 489	1 516 489	1 201 609
Patinoires intérieures et extérieures	54	644 454	597 003	103 450	700 453	700 453	547 797
Piscines, plages et ports de plaisance	55	269 946	275 819	60 660	336 479	336 479	227 478
Parcs et terrains de jeux	56	1 495 729	1 495 308	827 981	2 323 289	2 323 289	1 346 135
Parcs régionaux	57						
Expositions et foires	58	97 375	45 918		45 918	45 918	77 989
Autres	59						486 402
	60	4 056 326	3 906 283	1 016 345	4 922 628	4 922 628	3 887 410
Activités culturelles							
Centres communautaires	61	231 666	231 441	36 706	268 147	268 147	204 614
Bibliothèques	62	953 625	899 213	99 418	998 631	998 631	922 016
Patrimoine							
Musées et centres d'exposition	63	425 231	424 494	21 163	445 657	445 657	402 427
Autres ressources du patrimoine	64						
Autres	65						65 305
	66	1 610 522	1 555 148	157 287	1 712 435	1 712 435	1 594 362
	67	5 666 848	5 461 431	1 173 632	6 635 063	6 635 063	5 481 772
RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ							
	68						
FRAIS DE FINANCEMENT							
Dettes à long terme							
Intérêts	69	1 526 300	1 380 142		1 380 142	1 513 263	1 509 809
Autres frais	70	44 300	142 062		142 062	142 062	148 903
Autres frais de financement							
Avantages sociaux futurs	71	346 400	296 000		296 000	358 817	330 769
Autres	72	9 000	114 189		114 189	114 696	7 660
	73	1 926 000	1 932 393		1 932 393	2 128 838	1 997 141
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS							
	74	4 961 219	5 275 999	(5 275 999)			

Section II - Autres renseignements financiers

TABLE DES MATIÈRES

	<u>PAGE</u>
Section II - Autres renseignements financiers	
Taux global de taxation réel audité	
Rapport de l'auditeur indépendant ou du vérificateur général sur le taux global de taxation réel	27
Taux global de taxation réel	28
Autres renseignements non audités	
Acquisition d'immobilisations consolidées par catégories	32
Acquisition d'immobilisations consolidées en remplacement d'infrastructures existantes et pour nouveau développement	32
Analyse de la dette à long terme consolidée	33
Analyse de la charge de quotes-parts consolidée	34
Analyse de la rémunération non consolidée	35
Analyse des revenus de transfert non consolidés	35
Analyse du coût des services municipaux non consolidé	36
Acquisition d'immobilisations non consolidées par objets	37
Analyse de l'excédent (déficit) accumulé non consolidé	38
Fonds de roulement non consolidé - Capital autorisé	39
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés non consolidés	40
Excédent (déficit) de fonctionnement du réseau d'électricité à des fins fiscales non consolidé	41
Taux des taxes	42
Questionnaire	44
Autres renseignements sur l'organisme municipal	45
Certificat sur la richesse foncière aux fins de la péréquation de 2016	46
Attestation de transmission et de consentement à la diffusion	47

**RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT
SUR LE TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL**

Aux membres du conseil municipal de
Ville de Beloeil

Nous avons effectué l'audit du taux global de taxation réel pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014 de la Ville de Beloeil (ci-après la « municipalité »). Ce taux a été établi par la direction de la municipalité sur la base des dispositions de la section III du chapitre XVIII.1 de la Loi sur la fiscalité municipale (L.R.Q., chapitre F-2.1) (ci-après les « exigences légales »).

Responsabilité de la direction pour le taux global de taxation réel

La direction est responsable de l'établissement du taux global de taxation réel conformément aux exigences légales, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre l'établissement d'un taux global de taxation réel exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur le taux global de taxation réel, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que le taux global de taxation réel ne comporte pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant l'établissement du taux global de taxation réel. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que le taux global de taxation réel comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur l'établissement du taux global de taxation réel afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble du taux global de taxation réel.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit

Opinion

À notre avis, le taux global de taxation réel pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014 de la municipalité a été établi, dans tous ses aspects significatifs, conformément aux exigences légales.

Observations

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur le fait que le taux global de taxation réel a été établi afin de permettre à la municipalité de se conformer à l'article 105 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., chapitre C-19). En conséquence, il est possible que le taux global de taxation réel ne puisse se prêter à un usage autre.

**RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT
SUR LE TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL**

1

1 CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique no A106981

Granby

DATE 2015-05-25

**TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

CONCILIATION DES REVENUS DE TAXES NON CONSOLIDÉS

Revenus de taxes avant ajouts et déductions	1		31 797 181
Ajouter			
Majoration en vertu de l'article 253.51 de la Loi sur la fiscalité municipale (chapitre F-2.1) ci-après citée LFM	2		
Déduire			
Crédits en vertu de l'article 85.2 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (chapitre A-19.1) ou d'une disposition équivalente de la charte de la municipalité, de l'article 94.5 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (chapitre S-8) et des articles 92 et 92.1 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)	3	13	
Dégrèvement en vertu de l'article 244.59 LFM	4		
Dégrèvement en vertu de l'article 253.36 LFM	5		
Crédit de taxe d'affaires en vertu de l'article 237 LFM	6		
Autres crédits de taxes, sauf l'escompte pour paiement avant l'échéance	7		
Dotations de l'exercice à la provision pour contestations d'évaluations foncière et locative			
Montant relatif aux taxes foncières	8		
Montant relatif à la taxe d'affaires sur la valeur locative	9		13
Revenus de taxes	11		31 797 168

**TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

REVENUS ADMISSIBLES NON CONSOLIDÉS

Revenus de taxes			1	31 797 168
Ajouter				
Dotation de l'exercice à la provision pour contestations d'évaluation foncière			2	
Crédits en vertu de l'article 92.1 de la Loi sur les compétences municipales			3	<u> </u>
Total partiel			4	<u>31 797 168</u>
Déduire				
Taxes exclues en vertu de la réglementation (articles 261.5.3 à 261.5.8 LFM)				
Taxes d'affaires	5			
Taxes foncières imposées en vertu du 1 ^{er} alinéa de l'article 208 LFM	6			
Différence que l'on obtient en soustrayant du total des taxes sur les immeubles non résidentiels et industriels, le montant des revenus en application du taux de base	7	3 513 189		
Taxes aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1	8	95 617		
Autres taxes non reconnues en vertu de la réglementation	9		10	<u>3 608 806</u>
Revenus admissibles aux fins du calcul du taux global de taxation réel			11	<u>28 188 362</u>

**TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

ÉVALUATION DES IMMEUBLES IMPOSABLES

Évaluation des immeubles imposables, selon le rôle ou ajustée ¹ , au 1 ^{er} janvier 2014 ²	1	<u>2 493 761 400</u>
Évaluation des immeubles imposables, selon le rôle ou ajustée ¹ , au 31 décembre 2014 ²	2	<u>2 525 365 800</u>
Évaluation des immeubles imposables aux fins du calcul du taux global de taxation réel (ligne 1 + ligne 2) ÷ 2	3	<u>2 509 563 600</u>

CALCUL DU TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL³

Revenus admissibles aux fins du calcul du taux global de taxation réel	4	<u>28 188 362</u>
Évaluation des immeubles imposables aux fins du calcul du taux global de taxation réel	5	<u>2 509 563 600</u>
Taux global de taxation réel de 2014	6	1 , 1 2 3 2 / 100 \$

**ÉVALUATION NON AJUSTÉE DES IMMEUBLES IMPOSABLES¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

Évaluation des immeubles imposables selon le rôle au 1 ^{er} janvier 2014 ²	7	_____
Évaluation des immeubles imposables selon le rôle au 31 décembre 2014 ²	8	_____
Évaluation non ajustée des immeubles imposables (ligne 7 + ligne 8) ÷ 2	9	_____

1. Pour les municipalités qui se prévalent de l'étalement en vertu des articles 253.27 à 253.35 LFM.

2. L'évaluation tient compte de toutes modifications qui ont un effet au 1^{er} janvier ou au 31 décembre, selon le cas.

3. Articles 261.5.12 à 261.5.14 LFM.

AUTRES RENSEIGNEMENTS NON AUDITÉS

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CONSOLIDÉES PAR CATÉGORIES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2014	Réalisations 2014	Réalisations 2014	Réalisations 2013
IMMOBILISATIONS				
Infrastructures				
Conduites d'eau potable	1	6 200 297	3 609 485	4 958 410
Usines de traitement de l'eau potable	2		288 565	47 281
Usines et bassins d'épuration	3			
Conduites d'égout	4	2 475 767	573 253	743 156
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5			
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	4 979 366	2 078 582	3 336 342
Ponts, tunnels et viaducs	7			
Systèmes d'éclairage des rues	8		305 485	10 300
Aires de stationnement	9			
Parcs et terrains de jeux	10	1 219 670	1 125 487	998 755
Autres infrastructures	11	254 000	17 981	177 598
Réseau d'électricité	12			
Bâtiments				
Édifices administratifs	13	111 000	16 736	599 100
Édifices communautaires et récréatifs	14	1 585 500	776 936	23 213
Améliorations locatives	15			1 089
Véhicules				
Véhicules de transport en commun	16			
Autres	17		47 378	89 895
Ameublement et équipement de bureau	18	114 550	245 432	209 258
Machinerie, outillage et équipement divers	19	92 150	438 654	591 577
Terrains	20		15 400	
Autres	21			
	22	17 032 300	9 250 809	11 785 974

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CONSOLIDÉES EN REMPLACEMENT
D'INFRASTRUCTURES EXISTANTES ET POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

Remplacement d'infrastructures existantes				
Conduites d'eau potable	23		3 609 485	4 887 025
Usines de traitement de l'eau potable	24		288 565	47 281
Usines et bassins d'épuration	25			
Conduites d'égout	26		573 253	471 606
Autres infrastructures	27		3 168 721	4 047 485
Infrastructures pour nouveau développement				
Conduites d'eau potable	28			71 385
Usines de traitement de l'eau potable	29			
Usines et bassins d'épuration	30			
Conduites d'égout	31			271 550
Autres infrastructures	32		358 814	475 510
Autres immobilisations	33		1 540 536	1 514 132
	34		9 250 809	11 785 974

**ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

<i>Non audité</i>		Solde au 1 ^{er} janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
Dettes à long terme					
Obligations et billets en monnaie canadienne	1	46 400 821	10 923 894	5 290 012	52 034 703
Obligations et billets en monnaies étrangères	2				
Autres dettes à long terme					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	3	2 054 804		248 004	1 806 800
Organismes municipaux	4				
Obligations découlant de contrats de location-acquisition	5	54 907	32 764	36 263	51 408
Autres	6	136 377		66 174	70 203
	7	48 646 909	10 956 658	5 640 453	53 963 114
La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :					
Par l'organisme municipal					
Emprunts refinancés par anticipation	8				
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	9				
Réserves financières et fonds réservés	10				
Fonds d'amortissement	11				
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	12	9 095 899	175 700	1 400 236	7 871 363
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	13	38 886 412	8 332 958	4 206 078	43 013 292
De la municipalité (Société de transport en commun)	14				
	15	47 982 311	8 508 658	5 606 314	50 884 655
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	16	664 598		34 139	630 459
Organismes municipaux	17				
Autres tiers	18				
	19	664 598		34 139	630 459
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette					
	20	664 598		34 139	630 459
Revenus futurs découlant des ententes conclues avec le gouvernement du Québec					
Prêts	22		2 448 000		2 448 000
Autres	23				
	24				
	25	664 598	2 448 000	34 139	3 078 459
	26	48 646 909	10 956 658	5 640 453	53 963 114
Dettes en cours de refinancement					
	27	()		()	
	28	48 646 909	10 956 658	5 640 453	53 963 114

**ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2014	Réalisations 2014	Réalisations 2014	Réalisations 2013
Administration générale				
Application de la loi	1			
Évaluation	2			
Autres	3	631 900	618 394	613 242
Sécurité publique				
Police	4	3 354 500	3 354 491	
Sécurité incendie	5			
Sécurité civile	6			
Autres	7			
Transport				
Réseau routier	8			
Transport collectif	9	1 570 100	1 367 699	
Autres	10	56 500		
Hygiène du milieu				
Eau et égout	11	2 144 000	2 161 372	
Matières résiduelles	12	308 900	304 041	216 473
Cours d'eau	13			
Protection de l'environnement	14			
Autres	15			
Santé et bien-être				
Logement social	16			
Autres	17			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	18			
Rénovation urbaine	19			
Promotion et développement économique	20	54 200	54 227	47 132
Autres	21			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	22	58 100		
Activités culturelles	23			
Réseau d'électricité				
	24			
	25	8 178 200	7 860 224	976 662
				876 847

**ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION NON CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

Non audité

		Effectifs personnes/ année ²	Semaine normale (heures)	Rémunération	Charges sociales	Total ¹
Administration municipale						
Cadres et contremaîtres	1	34,00	32,50	2 791 584	765 077	3 556 661
Professionnels	2					
Cols blancs	3	43,00	32,50	1 902 480	521 404	2 423 884
Cols bleus	4	68,00	40,00	2 905 337	796 255	3 701 592
Policiers	5					
Pompiers	6	14,00	40,00	819 927	224 714	1 044 641
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7					
	8	159,00		8 419 328	2 307 450	10 726 778
Élus	9	9,00		303 389	72 338	375 727
	10	168,00		8 722 717	2 379 788	11 102 505

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

**ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT NON CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

		Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	Total
		Fonctionnement	Investissement		
Transport en commun	11				
Eau et égout					
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	12				
Réseau de distribution de l'eau potable	13	95 281	50 151		145 432
Traitement des eaux usées	14				
Réseaux d'égout	15	32 012			32 012
Autres	16	470 696			470 696
	17	597 989	50 151		648 140

**ANALYSE DU COÛT DES SERVICES MUNICIPAUX NON CONSOLIDÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

<i>Non audité</i>	Charges avant amortissement			+ Amortissement des immobilisations			= Charges			- Services rendus			= Coût des services municipaux			Frais de financement		
Administration générale																		
Application de la loi	1	480 716	27	4 321	53	485 037	79	8 028	105	477 009	131							
Évaluation	2	183 731	28		54	183 731	80	3 465	106	180 266	132							
Autres	3	4 044 046	29	121 034	55	4 165 080	81	35 252	107	4 129 828	133							255 176
	4	4 708 493	30	125 355	56	4 833 848	82	46 745	108	4 787 103	134							255 176
Sécurité publique																		
Police	5	3 483 870	31	125 744	57	3 609 614	83	268 745	109	3 340 869	135							
Sécurité incendie	6	2 298 554	32	101 560	58	2 400 114	84	397 414	110	2 002 700	136							53 810
Sécurité civile	7	5 034	33	14 537	59	19 571	85		111	19 571	137							
Autres	8	371 479	34		60	371 479	86		112	371 479	138							
	9	6 158 937	35	241 841	61	6 400 778	87	666 159	113	5 734 619	139							53 810
Transport																		
Réseau routier																		
Voirie municipale	10	1 782 296	36	1 076 940	62	2 859 236	88	150 212	114	2 709 024	140							696 797
Enlèvement de la neige	11	1 056 766	37	47 121	63	1 103 887	89	38 285	115	1 065 602	141							19 030
Autres	12	594 816	38	823 548	64	1 418 364	90		116	1 418 364	142							
Transport collectif	13	1 596 936	39	731	65	1 597 667	91		117	1 597 667	143							
Autres	14	5 714	40		66	5 714	92		118	5 714	144							52 520
	15	5 036 528	41	1 948 340	67	6 984 868	93	188 497	119	6 796 371	145							768 347
Hygiène du milieu																		
Eau et égout																		
Approvisionnement et traitement de l'eau potable																		
Réseau de distribution de l'eau potable	16	1 159 392	42		68	1 159 392	94		120	1 159 392	146							
Traitement des eaux usées	17	846 620	43	792 442	69	1 639 062	95	2 436	121	1 636 626	147							214 817
Réseaux d'égout	18	1 050 515	44		70	1 050 515	96		122	1 050 515	148							96 983
Matières résiduelles	19	641 259	45	804 505	71	1 445 764	97		123	1 445 764	149							186 650
Matières résiduelles																		
Déchets domestiques et assimilés																		
Matières recyclables	20	1 255 363	46		72	1 255 363	98		124	1 255 363	150							
Autres	21	712 439	47	15 148	73	727 587	99	45 571	125	682 016	151							1 005
	22		48		74		100		126		152							
Cours d'eau	23	21 361	49	22 905	75	44 266	101		127	44 266	153							4 249
Protection de l'environnement	24	34 362	50		76	34 362	102		128	34 362	154							505
Autres	25		51		77		103		129		155							
	26	5 721 311	52	1 635 000	78	7 356 311	104	48 007	130	7 308 304	156							504 209

**ANALYSE DU COÛT DES SERVICES MUNICIPAUX NON CONSOLIDÉ (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

<i>Non audité</i>	Charges avant amortissement		+ Amortissement des immobilisations		= Charges		- Services rendus		= Coût des services municipaux		Frais de financement
Santé et bien-être											
Logement social	157		172		187		202		217		232
Sécurité du revenu	158		173		188		203		218		233
Autres	159	1 705	174		189	1 705	204		219	1 705	234
	160	1 705	175		190	1 705	205		220	1 705	235
Aménagement, urbanisme et développement											
Aménagement, urbanisme et zonage	161	730 088	176	35 541	191	765 629	206	19 770	221	745 859	236 156 935
Rénovation urbaine	162		177	32 901	192	32 901	207		222	32 901	237
Promotion et développement économique	163	278 914	178	81 276	193	360 190	208		223	360 190	238 8 646
Autres	164		179	2 113	194	2 113	209	15 913	224	(13 800)	239
	165	1 009 002	180	151 831	195	1 160 833	210	35 683	225	1 125 150	240 165 581
Loisirs et culture											
Activités récréatives	166	3 906 283	181	1 016 345	196	4 922 628	211	803 222	226	4 119 406	241 160 157
Activités culturelles											
Bibliothèques	167	899 213	182	99 418	197	998 631	212	50 405	227	948 226	242 17 449
Autres	168	655 935	183	57 869	198	713 804	213	153 886	228	559 918	243 7 664
	169	5 461 431	184	1 173 632	199	6 635 063	214	1 007 513	229	5 627 550	244 185 270
Réseau d'électricité	170		185		200		215		230		245
	171	28 097 407	186	5 275 999	201	33 373 406	216	1 992 604	231	31 380 802	246 1 932 393

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS NON CONSOLIDÉES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014****Non audité**

		2014	2013
Rémunération	1		1 503
Charges sociales	2		119
Biens et services	3	9 250 809	11 457 264
Frais de financement	4		113 765
Autres	5		
	6	9 250 809	11 572 651

**ANALYSE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ NON CONSOLIDÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

Non audité

		2014	2013
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté			
Solde au début de l'exercice	1	4 190 800	4 648 742
Redressement aux exercices antérieurs / Reclassement	2		
Solde redressé au début de l'exercice	3	4 190 800	4 648 742
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	4	1 723 366	2 307 419
Affectations et virements			
Activités de fonctionnement	5		
Activités d'investissement	6		(100 000)
Excédent de fonctionnement affecté	7	(2 139 799)	(1 765 359)
Réserves financières et fonds réservés	8		(900 002)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	9		
Financement des investissements en cours	10		
	11	(416 433)	(457 942)
Solde à la fin de l'exercice	12	3 774 367	4 190 800
Excédent de fonctionnement affecté			
Solde au début de l'exercice	13	2 195 639	2 875 070
Redressement aux exercices antérieurs / Reclassement	14		
Solde redressé au début de l'exercice	15	2 195 639	2 875 070
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Affectations et virements			
Activités de fonctionnement	16	(21 210)	(658 290)
Activités d'investissement	17	(2 367 950)	(1 786 500)
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	18	2 139 799	1 765 359
Financement des investissements en cours	19		
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	20		
	21	(249 361)	(679 431)
Solde à la fin de l'exercice	22	1 946 278	2 195 639
Réserves financières et fonds réservés			
Solde au début de l'exercice	23	1 157 977	839 167
Redressement aux exercices antérieurs / Reclassement	24		
Solde redressé au début de l'exercice	25	1 157 977	839 167
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Affectations et virements			
Activités de fonctionnement	26	520 800	60 971
Activités d'investissement	27	(1 201 320)	(973 339)
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	28		900 002
Financement des investissements en cours	29	85 018	331 176
	30	(595 502)	318 810
Solde à la fin de l'exercice	31	562 475	1 157 977

ANALYSE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ NON CONSOLIDÉ (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

Non audité

	2014	2013
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir		
Solde au début de l'exercice	32 (1 739 926)	()
Redressement aux exercices antérieurs / Reclassement	33	
Solde redressé au début de l'exercice	34 (1 739 926)	()
Augmentation de l'exercice		
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes capitalisés	35 ()	()
Avantages postérieurs au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes capitalisés		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	36 ()	()
Autres	37 ()	()
Régimes non capitalisés	38 ()	()
Frais de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement		
Mesures transitoires relatives à la TVQ	39 ()	()
Utilisation du fonds général	40 ()	()
Utilisation du fonds de roulement	41 ()	()
Appariement fiscal pour revenus de transfert	42 (186 442)	(1 739 926)
Autres	43 ()	()
	44 (186 442)	(1 739 926)
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure transitoire relative à la TVQ	45 ()	()
Autre financement	46 (126 920)	()
	47 (59 522)	(1 739 926)
Diminution de l'exercice		
Affectations débitrices aux activités de fonctionnement	48	
Remboursement de la dette à long terme liée aux activités de fonctionnement	49	
	50	
Solde à la fin de l'exercice	51 (1 680 404)	(1 739 926)
Financement des investissements en cours		
Solde au début de l'exercice	52 (7 300 013)	(5 985 540)
Redressement aux exercices antérieurs / Reclassement	53	
Solde redressé au début de l'exercice	54 (7 300 013)	(5 985 540)
<i>Ajouter (déduire)</i>		
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	55 5 862 638	(983 297)
Virements		
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	56	
Excédent de fonctionnement affecté	57	
Réserves financières et fonds réservés	58 (85 018)	(331 176)
	59 5 777 620	(1 314 473)
Solde à la fin de l'exercice	60 (1 522 393)	(7 300 013)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs		
Solde au début de l'exercice	61 72 942 066	65 066 741
Redressement aux exercices antérieurs / Reclassement	62	
Solde redressé au début de l'exercice	63 72 942 066	65 066 741
<i>Ajouter (déduire)</i>		
Affectations et virements		
Activités de fonctionnement	64	
Excédent de fonctionnement affecté	65	
Variation résiduelle de l'exercice	66 (1 341 932)	7 875 325
Solde à la fin de l'exercice	67 71 600 134	72 942 066

**FONDS DE ROULEMENT NON CONSOLIDÉ
CAPITAL AUTORISÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

Non audité

	<u>RÈGLEMENT N°</u>	<u>MONTANT AUTORISÉ</u>
CAPITAL AUTORISÉ AU 1 ^{ER} JANVIER	1	<u>3 400 000</u>
Augmentation		
À même l'excédent de fonctionnement	<u>2</u>	
Par l'imposition d'une taxe spéciale	<u>3</u>	
Par l'adoption d'un règlement d'emprunt	<u>4</u>	
	5	<u>3 400 000</u>
Diminution		
	<u>6</u>	
CAPITAL AUTORISÉ AU 31 DÉCEMBRE	7	<u>3 400 000</u>

**SOLDES DISPONIBLES DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT FERMÉS NON CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

Non audité

		Solde au 1 ^{er} janvier		Redressement aux exercices antérieurs (note 20)		Règlements d'emprunt fermés			Utilisation de l'exercice		Transferts		Solde au 31 décembre
						Activités de fonctionnement	Activités d'in- vestissement						
Montant non réservé	1	331 236	2	3	4	85 017	5	284 500	6	7	131 753		
Montant réservé pour le service de la dette	8		9	10	11		12		13	14			
	15	331 236	16	17	18	85 017	19	284 500	20	21	131 753		

**EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT DU RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ
À DES FINS FISCALES NON CONSOLIDÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

<i>Non audité</i>	2014		2013
	Budget	Réalizations	Réalizations
Revenus			
Ventes d'électricité			
Domestique et agricole	1		
Générale et institutionnelle	2		
Industrielle	3		
Autres	4		
Autres revenus	5		
	6		
Charges			
Achat d'énergie	7		
Taxe sur le revenu brut	8		
Frais d'exploitation	9		
Autres frais	10		
Frais de financement	11		
Amortissement des immobilisations	12		
	13		
Partie imputée à la municipalité pour consommation d'électricité	14	() () ()	
	15		
Excédent (déficit) de fonctionnement avant conciliation à des fins fiscales	16		
CONCILIATION À DES FINS FISCALES			
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Immobilisations			
Amortissement	17		
Produit de cession	18		
(Gain) perte sur cession	19		
Réduction de valeur	20		
	21		
Financement			
Financement à long terme des activités de fonctionnement	22		
Remboursement de la dette à long terme	23	() () ()	
	24		
Affectations			
Activités d'investissement	25	() () ()	
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	26		
Excédent de fonctionnement affecté	27		
Réserves financières et fonds réservés	28		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	29		
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	30		
	31		
	32		
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	33		

**TAUX DES TAXES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

Non audité**Taxes sur la valeur foncière****Du 100 \$ d'évaluation****Taxes générales**

Taxe foncière générale (taux unique)	1	□ , □ □ □ □ □ \$
Taxe foncière générale (taux variés)		
Catégorie résiduelle (résidentielle et autres)	2	□ 0 , □ 7 □ 6 □ 0 □ 0 \$
Catégorie des immeubles de 6 logements ou plus	3	□ 0 , □ 9 □ 0 □ 9 □ 0 \$
Catégorie des immeubles non résidentiels	4	□ 1 , □ 7 □ 9 □ 0 □ 0 \$
Catégorie des immeubles industriels	5	□ 1 , □ 7 □ 8 □ 0 □ 0 \$
Catégorie des terrains vagues desservis	6	□ 1 , □ 5 □ 2 □ 0 □ 0 \$
Catégorie des immeubles agricoles	7	□ 0 , □ 7 □ 6 □ 0 □ 0 \$
<hr/>		
Taxes spéciales pour le service de la dette (taux unique)	8	□ , □ □ □ □ □ \$
Taxes spéciales pour le service de la dette (taux variés)		
Catégorie résiduelle (résidentielle et autres)	9	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles de 6 logements ou plus	10	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles non résidentiels	11	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles industriels	12	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des terrains vagues desservis	13	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles agricoles	14	□ , □ □ □ □ □ \$
<hr/>		
Taxes spéciales pour les activités de fonctionnement (taux unique)	15	□ , □ □ □ □ □ \$
Taxes spéciales pour les activités de fonctionnement (taux variés)		
Catégorie résiduelle (résidentielle et autres)	16	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles de 6 logements ou plus	17	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles non résidentiels	18	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles industriels	19	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des terrains vagues desservis	20	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles agricoles	21	□ , □ □ □ □ □ \$
<hr/>		
Taxes spéciales pour les activités d'investissement (taux unique)	22	□ , □ □ □ □ □ \$
Taxes spéciales pour les activités d'investissement (taux variés)		
Catégorie résiduelle (résidentielle et autres)	23	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles de 6 logements ou plus	24	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles non résidentiels	25	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles industriels	26	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des terrains vagues desservis	27	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles agricoles	28	□ , □ □ □ □ □ \$

TAUX DES TAXES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

Non audité

Compensations et tarification pour services municipaux résidentiels
(Montant fixe)

Par unité de logement

Eau	1	<input type="text" value="2"/> <input type="text" value="3"/> <input type="text" value="9"/> , <input type="text" value="0"/> <input type="text" value="0"/> \$
Égout	2	<input type="text" value=""/> <input type="text" value=""/> <input type="text" value=""/> , <input type="text" value=""/> <input type="text" value=""/> \$
Eau et égout	3	<input type="text" value=""/> <input type="text" value=""/> <input type="text" value=""/> , <input type="text" value=""/> <input type="text" value=""/> \$
Traitement des eaux usées	4	<input type="text" value="2"/> <input type="text" value="7"/> <input type="text" value="4"/> , <input type="text" value="0"/> <input type="text" value="0"/> \$
Matières résiduelles	5	<input type="text" value="1"/> <input type="text" value="5"/> <input type="text" value="6"/> , <input type="text" value="0"/> <input type="text" value="0"/> \$

% de la valeur locative**Taxe d'affaires sur la valeur locative**6 , %**Autres taxes et compensations, et autres modes de tarification**

Description	Taux	Code ¹	Préciser
Piscine	40,0000	4	
Protection environnement et recyclage	47,0000	7	Par unité de logement
Répartitions locales		2	Taux variant selon les règlements
Consommation d'eau (excédent)	,5502	7	Par mètre cube excédant de 181.7 mètres cube
Assainissement des eaux (excédent)	,1800	7	Par mètre cube excédant de 408.9 mètres cube

1. Code : 1 - du 100 \$ d'évaluation
2 - du mètre carré
3 - du mètre linéaire
4 - tarif fixe (compensation)

5 - du 1 000 litres
6 - % de la valeur locative
7 - autres (préciser)

**QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

Non audité	OUI	NON	S.O.
1. Est-ce que le rapport financier est consolidé? Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats.	1 <input checked="" type="checkbox"/>	2 <input type="checkbox"/>	
Si oui, présentez-vous le budget consolidé?	3 <input checked="" type="checkbox"/>	4 <input type="checkbox"/>	
2. Bien que les normes sur les instruments financiers du secteur public soient applicables aux municipalités à compter de 2017 seulement, une municipalité peut choisir de les appliquer de façon anticipée. Est-ce que la municipalité applique ces normes de façon anticipée ?	5 <input type="checkbox"/>	6 <input checked="" type="checkbox"/>	
3. La municipalité a-t-elle versé des subventions en vertu de l'article 85.2 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (chapitre A-19.1), d'une disposition équivalente de la charte de la municipalité ou de l'article 94.5 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (chapitre S-8)?	7 <input type="checkbox"/>	8 <input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, indiquer les montants suivants :			
a) le montant total versé en 2014	9	_____	\$
b) le solde estimatif au 31 décembre 2014 des engagements en vertu du règlement concerné	10	_____	\$
4. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)?	11 <input type="checkbox"/>	12 <input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, indiquer les montants versés pour l'exercice :			
a) crédits de taxes	13	_____	\$
b) autres formes d'aide	14	_____	\$
5. La municipalité a-t-elle reçu du MAPAQ des remboursements de taxes de 2014 pour des exploitations agricoles enregistrées?	15 <input checked="" type="checkbox"/>	16 <input type="checkbox"/>	
Si oui, indiquer le montant.	17	_____	78 351 \$
6. La municipalité a-t-elle reçu des revenus de taxes provenant d'une centrale thermique?	18 <input type="checkbox"/>	19 <input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, indiquer le montant.	20	_____	\$
7. Quelle est la population saisonnière de la municipalité, soit la population qui s'ajoute au nombre d'habitants établi par décret?	21	_____	22 <input checked="" type="checkbox"/>

**QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

Non audité	OUI	NON	S.O.
8. La municipalité perçoit-elle, elle-même, auprès des exploitants de carrières et sablières, les droits en vertu de l'article 78.1 de la Loi sur les compétences municipales (LCM)?	23 <input type="checkbox"/>	24 <input type="checkbox"/>	25 <input checked="" type="checkbox"/>
9. La municipalité applique-t-elle les nouvelles normes sur les paiements de transfert en suivant la position prescrite par le gouvernement du Québec selon la recommandation du MAMOT?	26 <input checked="" type="checkbox"/>	27 <input type="checkbox"/>	28 <input type="checkbox"/>

**AUTRES RENSEIGNEMENTS SUR L'ORGANISME MUNICIPAL
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

ORGANISME MUNICIPAL

Adresse 777, rue Laurier
(no) (rue)
Beloeil J3G 4S9
(Municipalité) (Code postal)

Téléphone (450) 467-2835
(ind. rég.) (numéro)

Télécopieur (450) 464-5445
(ind. rég.) (numéro)

Courriel finances@ville.beloeil.qc.ca

TRÉSORIER OU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Nom Cathy Goyette

Téléphone (450) 467-2835
(ind. rég.) (numéro)

Télécopieur (450) 464-5445
(ind. rég.) (numéro)

Courriel cgoyette@ville.beloeil.qc.ca

AUDITEUR INDÉPENDANT

Nom Raymond Cahbot Grant Thornton SENCRL

Titre Comptables professionnels agréés

Adresse 35, Dufferin
(no) (rue)
Granby J2G 4W5
(Municipalité) (Code postal)

Téléphone (450) 375-4400
(ind. rég.) (numéro)

Télécopieur (450) 375-0128
(ind. rég.) (numéro)

Courriel legendre.marc@rcgt.com

Responsable du dossier M.Marc Legendre FCPA, FCA

VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL (s'il y a lieu)

Nom _____

Titre _____

Adresse _____
(no) (rue)

(Municipalité) (Code postal)

Téléphone _____
(ind. rég.) (numéro)

Télécopieur _____
(ind. rég.) (numéro)

Courriel _____

**RICHESSSE FONCIÈRE AUX FINS DE LA PÉRÉQUATION DE 2016
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM
selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2014

1
.....

Facteur comparatif

2
.....

Valeur uniformisée

3 _____

ATTESTATION DE TRANSMISSION ET DE CONSENTEMENT À LA DIFFUSION

Je , Cathy Goyette , atteste que le rapport financier consolidé de Beloeil pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014, transmis de façon électronique au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, a été déposé à la séance du conseil du 2015-05-25 .

Je certifie que les informations ainsi que les rapports de l'auditeur indépendant et mon attestation de trésorier ou secrétaire-trésorier transmis de façon électronique au même Ministère sont conformes à ceux déposés lors de la séance du conseil.

Cette transmission est effectuée conformément à la procédure établie par le Ministère.

Je confirme que Beloeil consent à la diffusion intégrale par le ministre du rapport financier et des rapports d'audit, tels que transmis, pour une durée illimitée et de la manière jugée appropriée par le ministre.

Afin de permettre la diffusion intégrale de ces rapports par le ministre, je confirme également que Beloeil détient les autorisations nécessaires, notamment celle de l'auditeur obtenue selon les modalités prévues dans la mission d'audit.

Je confirme qu'en appuyant sur le bouton "Attester", je manifeste mon consentement au même titre qu'une signature manuscrite.

L'excédent (déficit) de l'exercice à la page S18 ligne 22 est de 2 897 702 \$

Le taux global de taxation réel de 2014 à la page S34 ligne 6 est de 1,1232 \$

Date et heure de la dernière modification : 2015-05-20 12:47:48

Date de transmission au Ministère : 2015/05/26

Sommaire de l'information financière consolidée

Exercice terminé le 31 décembre 2014

Ce sommaire de l'information financière est extrait du rapport financier consolidé déposé au Conseil et attesté par le trésorier. Pour plus de détails, se référer à ce rapport financier consolidé.

Nom : Beloeil

**Affaires municipales
et Occupation
du territoire**

Québec 

**SOMMAIRE DES RÉSULTATS À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

	Réalizations 2013		Budget 2014		Réalizations 2014		
		Administration municipale		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés	Total consolidé ¹
Revenus							
Fonctionnement	1	37 384 884	36 671 200	37 902 453	10 289 471	41 264 629	
Investissement	2	407 036	6 226 600	637 260		637 260	
	3	37 791 920	42 897 800	38 539 713	10 289 471	41 901 889	
Charges	4	33 789 557	35 817 519	35 305 799	10 625 683	39 004 187	
Excédent (déficit) de l'exercice	5	4 002 363	7 080 281	3 233 914	(336 212)	2 897 702	
Moins : revenus d'investissement	6	(407 036)	(6 226 600)	(637 260)	()	(637 260)	
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	7	3 595 327	853 681	2 596 654	(336 212)	2 260 442	
Éléments de conciliation à des fins fiscales							
Amortissement des immobilisations	8	4 961 218	4 961 219	5 275 999	1 043 898	6 315 763	
Financement à long terme des activités de fonctionnement	9			134 800		134 800	
Remboursement de la dette à long terme	10	(6 318 380)	(5 068 800)	(5 339 239)	(271 209)	(5 606 314)	
Affectations							
Activités d'investissement	11	(2 267 991)	()	(258 816)	(137 897)	(396 713)	
Excédent (déficit) accumulé	12	2 337 245	(746 100)	(686 032)	12 714	(673 318)	
Autres éléments de conciliation	13						
	14	(1 287 908)	(853 681)	(873 288)	647 506	(225 782)	
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	15	2 307 419		1 723 366	311 294	2 034 660	

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

Extrait du rapport financier, pages S7 et S8

**SOMMAIRE DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE
AU 31 DÉCEMBRE 2014**

		2013	2014	2013
		Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé
Actifs financiers				Total consolidé
Débiteurs	1	6 045 739	5 006 026	5 935 315
Autres	2	4 227 427	4 370 267	6 815 027
	3	10 273 166	9 376 293	12 750 342
Passifs				
Dette à long terme	4	44 602 085	49 916 126	53 519 538
Passif au titre des avantages sociaux futurs	5	329 510	553 000	798 725
Autres	6	11 442 606	5 915 812	7 066 432
	7	56 374 201	56 384 938	61 384 695
Actifs financiers nets (dette nette)	8	(46 101 035)	(47 008 645)	(48 634 353)
Actifs non financiers				
Immobilisations	9	117 167 690	121 142 500	140 454 636
Autres	10	379 888	546 602	623 724
	11	117 547 578	121 689 102	141 078 360
Excédent (déficit) accumulé				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	12	4 190 800	3 774 367	5 293 242
Excédent de fonctionnement affecté, réserves financières et fonds réservés	13	3 353 616	2 508 753	3 253 592
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	14 (1 739 926) (1 680 404) (1 750 613) (
Financement des investissements en cours	15	(7 300 013)	(1 522 393)	(1 661 073)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	16	72 942 066	71 600 134	87 308 859
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	17			
	18	71 446 543	74 680 457	92 444 007

Extrait du rapport financier, page S11 et S23-1

**DÉTAIL DE L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉ, DES RÉSERVES FINANCIÈRES
ET DES FONDS RÉSERVÉS CONSOLIDÉS
AU 31 DÉCEMBRE 2014**

		2014	2013
Excédent de fonctionnement affecté - Administration municipale			
- Éventualités	19	125 000	125 000
- Informatique et bâtiment	20	1 444 400	1 100 000
- Véhicule	21	100 000	
- Équipements de parcs	22	5 000	800 000
- Poursuites et pyrites	23	30 478	27 898
- Remboursement de dette	24		500
- Élection	25	80 000	40 000
- Divers	26	161 400	102 241
-	27		
	28	1 946 278	2 195 639
Excédent de fonctionnement affecté- Organismes contrôlés	29	186 260	
	30	2 132 538	2 195 639
Réserves financières	31	146 717	129 408
Fonds réservés	32	974 337	1 516 577
	33	3 253 592	3 841 624

Extrait du rapport financier, page S23-1

**SOMMAIRE DES REVENUS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

		<u>Réalisations 2013</u>	<u>Budget 2014</u>	<u>Réalisations 2014</u>	
		<u>Administration municipale</u>	<u>Administration municipale</u>	<u>Administration municipale</u>	<u>Total consolidé</u>
Fonctionnement					
Taxes	1	29 766 311	31 134 000	31 797 168	31 797 168
Compensations tenant lieu de taxes	2	745 424	713 000	729 275	729 275
Quotes-parts	3				235 024
Transferts	4	2 259 476	633 000	597 989	1 343 504
Services rendus	5	1 820 452	1 631 100	1 992 604	3 774 877
Autres	6	2 793 221	2 560 100	2 785 417	3 384 781
	7	37 384 884	36 671 200	37 902 453	41 264 629
Investissement					
Taxes	8				
Quotes-parts	9				
Transferts	10	(586 182)	4 373 700	50 151	50 151
Autres	11	993 218	1 852 900	587 109	587 109
	12	407 036	6 226 600	637 260	637 260
	13	37 791 920	42 897 800	38 539 713	41 901 889

Extrait du rapport financier, page S7

**SOMMAIRE DES CHARGES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

	Administration municipale				Données consolidées	
	Budget 2014	Réalizations 2014			Réalizations 2014	Réalizations 2013
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total		
Administration générale						
Évaluation	1	167 360	183 731		183 731	252 618
Autres	2	4 894 765	4 524 762	125 355	4 650 117	4 912 227
Sécurité publique						
Police	3	3 405 603	3 483 870	125 744	3 609 614	4 173 951
Sécurité incendie	4	1 952 301	2 298 554	101 560	2 400 114	2 157 299
Autres	5	425 384	376 513	14 537	391 050	350 674
Transport						
Réseau routier	6	3 651 877	3 433 878	1 947 609	5 381 487	5 917 854
Transport collectif	7	1 801 848	1 596 936	731	1 597 667	5 302 739
Autres	8	61 297	5 714		5 714	201 930
Hygiène du milieu						
Eau et égout	9	3 797 629	3 697 786	1 596 947	5 294 733	5 606 995
Matières résiduelles	10	2 080 772	1 967 802	15 148	1 982 950	1 909 358
Autres	11	33 492	55 723	22 905	78 628	43 899
Santé et bien-être	12	2 006	1 705		1 705	1 478
Aménagement, urbanisme et développement						
Aménagement, urbanisme et zonage	13	684 384	730 088	35 541	765 629	636 698
Promotion et développement économique	14	304 734	278 914	81 276	360 190	361 107
Autres	15			35 014	35 014	39 928
Loisirs et culture	16	5 666 848	5 461 431	1 173 632	6 635 063	5 481 772
Réseau d'électricité	17					
Frais de financement	18	1 926 000	1 932 393		1 932 393	1 997 141
Amortissement des immobilisations	19	4 961 219	5 275 999	(5 275 999)		
	20	35 817 519	35 305 799		35 305 799	39 004 187
						39 145 738

Extrait du rapport financier, pages S28-1 à S28-3